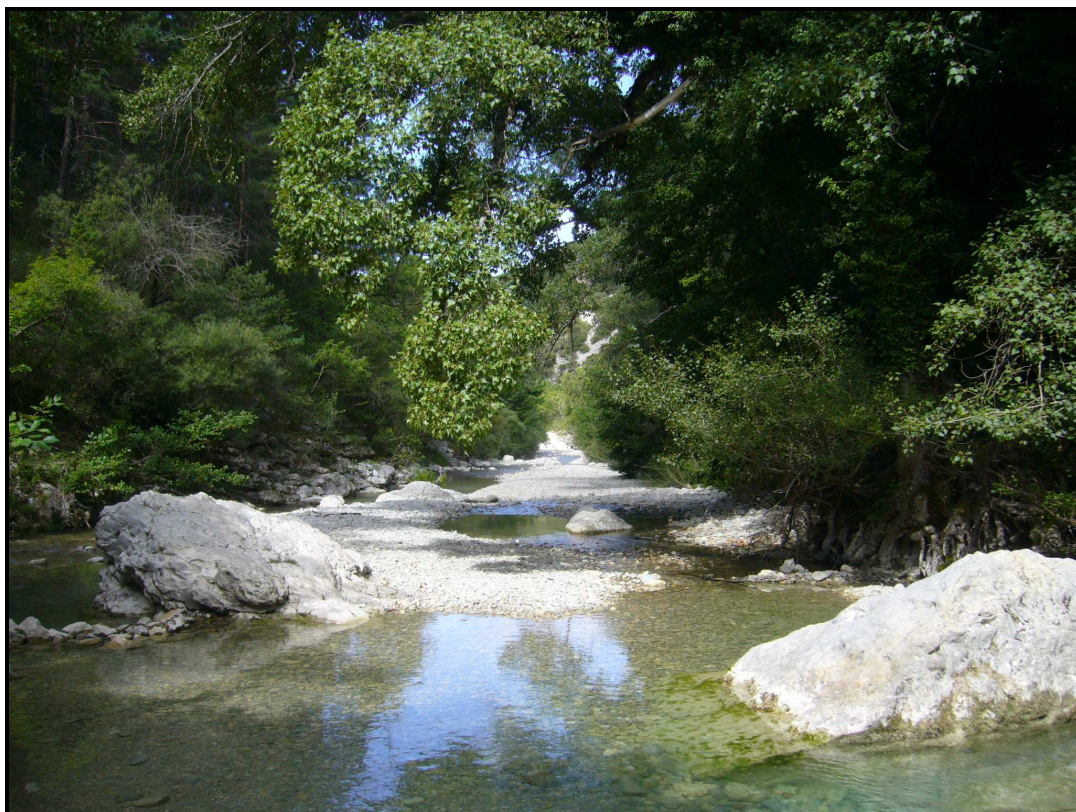


## ÉLABORATION DU SECOND PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DE L'OUVÈZE ET SES AFFLUENTS



### Volume II Fiches diagnostic de l'état de la végétation des berges et du lit



---

## AVANT PROPOS

---

▪ Les investigations de terrain, les enjeux présents au droit des cours d'eau et le « pré-découpage » de l'Ouvèze et du Toulourenc déjà réalisé lors du premier plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation ont permis de distinguer trois catégories de cours d'eau (ou groupement de cours d'eau sur le bassin versant) :

- Type 1 : Les cours d'eau principaux, qui ont été sectorisés,
- Type 2 : Les principaux affluents,
- Type 3 : Les autres affluents, ou groupement d'affluents.

Le détail de ces catégories est présenté ci-dessous.

- **Type 1**

Long de plusieurs dizaines de kilomètres, les deux cours d'eau principaux du bassin versant présentent des boisements ripicoles ainsi qu'une dynamique de fonctionnement différent. Ils ont donc du être divisé de façon à pouvoir définir des tronçons homogènes en termes de fonctionnement et/ou d'état des lieux.

L'Ouvèze a été divisé en 10 secteurs, identiques à ceux identifiés lors du premier plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation :

- De la source à Montguers
- De Montguers à Buis-les-Baronnies,
- De Buis les Baronnies à Mollans-sur-Ouvèze,
- De Mollans-sur-Ouvèze à la confluence avec le Toulourenc,
- De la confluence avec le Toulourenc à Saint-Marcellin-lès-Vaison,
- De Saint-Marcellin-lès-Vaison à Sablet,
- De Sablet à Vacqueyras,
- De Vacqueyras à Jonquières,
- De Jonquières à Bédarrides,
- De Bédarrides à la confluence avec le Rhône.

Le Toulourenc était initialement divisé en 2 secteurs. Une nouvelle sectorisation a été adoptée et porte le nombre à 4 :

- Le Haut Toulourenc (de la source à Montbrun-les-Bains),
- La Vallée de Toulourenc (de Montbrun-les-Bains à Saint-Léger-du-Ventoux),
- Les gorges du Toulourenc (de Saint-Léger-du-Ventoux au pont de Notre Dame des Anges),
- Le Toulourenc aval (du pont de Notre Dame des Anges à la confluence avec l'Ouvèze).

- **Type 2**

Ce type correspond aux affluents principaux du bassin versant, accompagnés de leurs propres affluents, mais également les groupements de cours d'eau présentant des enjeux humains conséquents. On distingue dans cette catégorie :

- le Menon et l'Alauzon,
- les affluents de Buis-les-Baronnies (ruisseau de Malguéri, ravin du Jonchier, ravin de Rieu Chaud, ravin de la Curaye, ruisseau de Laval, ravin de la Combe de la Bouse, ravin de la Motte, ravin de la « nouvelle station d'épuration », ravin des Brugières, ravin de la « plaine de Cost »),
- l'Eyguemarse et ses affluents (Eyguemarse, ruisseau de Beauvoisin, ravin des Granges, ravin des Terres de l'Ase, ravin des Jonchiers, ravin de Saint Font, ravin de Pré Bossu, ravin du Salin, ravin de Saint Bertrand, ravin des Rouvières, ravin de Dre Coucou),
- le torrent d'Anary,
- le Groseau et ses affluents (Groseau, Maupas, Sublon, Rieufroid, Gourfaraou, Vallat du Plan),
- le Lauzon et ses affluents (Lauzon, Vallat Gours de Jacques, ravin du Brusquet),
- les affluents de Vaison-la-Romaine (ravin de Sainte Croix, ravin de Baye, ravin de Pommerol, ravin des Auzières, ruisseau du Grand Alizier),
- La Seille, la Grande Mayre et la Contre-Seille.

- **Type 3**

Ce type regroupe l'ensemble des autres cours d'eau concernés par le plan pluriannuel. Les problématiques et enjeux y sont moindres, leur taille est en général limitée. On distingue :

- les affluents de la Haute Ouvèze (ravin de Pracaillon, ruisseau de Crabaye, ruisseau de Cramy, ruisseau de Gressaure, ruisseau de Montpasset, Riou de Sainte-Euphémie, ruisseau des Péchières),
- le Derboux et le ravin du Pas,
- les affluents de la Penne et de Pierrelongue (ravin de Salomon, ravin des Aspirants, Drayon, ravin de Saint Brice, ravin de Charillianne, ravin des Aygiers),
- les affluents du Toulourenc (Riou d'Aurel, torrent du Maldaric, torrent du Bourboulet, Riaille de Brantes),
- le vallat de Gournier,
- les affluents d'Entrechaux (Riaille d'Entrechaux, Combe Joubert, Vallat du Puy, Vallat de la Buissières ou Bon Crouzet),
- les affluents de la plaine agricole de l'Ouvèze (ravin du Barsan, ruisseau de la Tullisse, Vallat des Barbégiènes ou Vallat des Saules, Rieu de Rasteau, Trignon, Limade).

▪ Les fiches figurant à la suite de ce document décrivent leurs caractéristiques principales, leur morphologie, leur dynamique ainsi que les boisements ripicoles dominant présents. Elles sont listées dans l'ordre suivant :

- l'Ouvèze,
- le Toulourenc,
- le Menon et l'Alauzon,
- les affluents de Buis-les-Baronnies,
- l'Eyguemarse et ses affluents,
- le torrent d'Anary,
- le Groseau et ses affluents,
- le Lauzon et ses affluents,
- les affluents de Vaison-la-Romaine,
- la Seille, la Grande Mayre et la Contre-Seille,
- les affluents de la haute Ouvèze,
- le Derboux et le ravin du Pas,
- les affluents de la Penne et de Pierrelongue,
- le vallon de Gournier,
- les affluents du Toulourenc,
- les affluents d'Entrechaux,
- les affluents de la plaine agricole de l'Ouvèze.





**L'OUVÈZE**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 1 – De la source à Montguers	
Longueur = <b>7 500 m</b>	Montauban-sur-Ouvèze / Rioms / Montguers	Ouv 1

<b>Contexte général</b>	<p>L'Ouvèze prend sa source au pied de la montagne de Chamouse, près du hameau de Somecure sur le territoire communal de Montauban-sur-Ouvèze.</p> <p>Ce premier secteur de l'Ouvèze s'étend de sa source jusqu'à la limite communale entre Montguers et Saint-Auban-sur-Ouvèze, où le cours d'eau s'écoule au sein d'une vallée étroite et préservée où quelques terres agricoles prennent place de part et d'autre du cours d'eau. Quelques hameaux de Montauban-sur-Ouvèze (Somecure, Bagnols, Bons, la Combe) se positionnent également à proximité du cours d'eau.</p> <p>Les écoulements sont faibles à la source et prennent progressivement de l'importance. Quelques zones sans écoulement de surface sont par ailleurs présentes à proximité de la source. Quelques prises destinées à l'irrigation sont également visibles.</p> <p>La qualité des eaux semble bonne, de même que l'intérêt piscicole.</p> <p>Pour finir, il convient de relever la présence d'un barrage à Castor aux dimensions impressionnantes en aval du hameau de Somecure.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluent rive gauche : aucun</p> <p>Affluents rive droite : Ravin de Pracaillon, Ruisseau de Crabaye, Ruisseau de Cramy</p> <p>10 ponts – 3 seuils</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Préservation du caractère naturel et sauvage du secteur</b></p> <p><b>Enjeux hydraulique localisés aux traversées de hameau</b></p>

**Morphologie et dynamique**

Le lit du cours d'eau suit une vallée quasi-rectiligne contrainte par les reliefs escarpés qui la ceinturent. Le cours d'eau est peu large (moins de 5 mètres en général) et présente de nombreux gros blocs et galets témoins d'un fort potentiel énergétique.

Une profonde incision du cours d'eau sur ce secteur nous a été signalée par les riverains du cours d'eau (plus d'un mètre par endroit). Quelques enjeux ont ainsi dû être protégés, notamment la RD 65 qui suit parallèlement le cours d'eau.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 1 – De la source à Montguers	
Longueur = <b>7 500 m</b>	Montauban-sur-Ouvèze / Rioms / Montguers	Ouv 1

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve est globalement bien développée sur ce secteur bien que contraintes latéralement par l'agriculture. Le boisement est dense, pluristratifié et présente des espèces à forte valeur patrimoniale.

L'aulne est l'espèce dominante, et se fait de plus en plus présent au fur et à mesure de l'augmentation des écoulements. Le saule arbustif se fait également très présent, en situation plus ensoleillée. Le buis, le chêne blanc, l'érable champêtre et le frêne viennent compléter cette palette végétale des espèces à fort intérêt patrimonial.

Quelques peupliers d'Italie ponctuent les berges du cours d'eau. De même quelques foyers de robinier ont pu être recensés.

Il convient de relever ces quelques dégradations du boisement ripicole :

- au droit du barrage à Castor, le lac de retenue a entraîné la montée des eaux et la mort des arbres présent en amont de l'ouvrage. Les boisements sont par ailleurs à tendance résineuse (pin) sur ce secteur ;
- au droit de la distillerie de Montguers, la rive droite ne présente plus de boisement ripicole.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	+	++
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** au droit des hameaux présent à proximité du cours d'eau

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 2 – L'Ouvèze de Montguers à Buis-les-Baronnies	
Longueur = <b>18 900 m</b>	Rioms / Saint-Auban-sur-l'Ouvèze / Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze / Vercoiran / Buis-les-Baronnies	Ouv 1 à 4

<b>Contexte général</b>	<p>Ce second secteur de l'Ouvèze s'étend de la limite communale entre Montguers et Saint-Auban-sur-Ouvèze au centre de Buis-les-Baronnies.</p> <p>Long de près de 20 kilomètres, ce tronçon présente une diversité de faciès ou zone préservée, zone agricole et zone de gorges se succèdent.</p> <p>A l'exception de Buis-les-Baronnies, les villages se positionnent en surplomb du cours d'eau et ne semblent ainsi pas menacer. Les parties basses de Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze semblent cependant plus vulnérables, de part leur position dans l'extrados d'un méandre.</p> <p>Les écoulements sont permanents et conséquents sur ce secteur. Quelques zones de baignades apparaissent ainsi (pont de Vercoiran, Col de l'Homme Mort, gorges d'Ubrieux entre autres).</p> <p>Les prises d'eau destinées à l'irrigation sont plus nombreuses. Il convient également de signaler une prise d'eau conséquente destinée à la centrale hydroélectrique d'Ubrieux.</p> <p>La qualité des eaux semble bonne, de même que l'intérêt piscicole. Le milieu présente toutefois par endroit des signes d'eutrophisation.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Le Charuis, le Menon</p> <p>Affluents rive droite : Ruisseau de Gressaure, Ruisseau de Montpasset, Riou de Sainte-Euphémie, Vallat des Péchières</p> <p>12 ponts - 4 seuils</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>L'entrée dans Buis-les-Baronnies</b></p> <p><b>Passage à proximité des autres communes et des habitations isolées</b></p>

**Morphologie et dynamique**

L'incision du cours d'eau se fait plus marquée sur ce secteur. De nombreuses érosions sont en effet visibles sur le secteur. Des protections de berges les remplacent au droit des enjeux menacés mais il reste toutefois quelques points problématiques. On retiendra :

- la RD 546 en amont de Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze,
- la RD 546 en amont du tunnel du col de l'Homme Mort,
- la rive gauche, en amont de Buis les Baronnies.

De nombreux arbres ont également été déstabilisés par cette incision globale. Des encombrements massifs de bois sont présents en amont du pont n°12 ainsi qu'au sein des sections où la largeur du cours d'eau diminue (col de l'Homme Mort essentiellement, gorges d'Ubrieux).

Les premiers atterrissements végétalisés apparaissent également sur ce secteur mais ne s'avèrent toutefois pas problématiques.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 2 – L'Ouvèze de Montguers à Buis-les-Baronnies	
Longueur = <b>18 900 m</b>	Rioms / Saint-Auban-sur-l'Ouvèze / Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze / Vercoiran / Buis-les-Baronnies	Ouv 1 à 4

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve conserve sur ce secteur son bon état général. Généralement pluristratifiée et dense, elle présente les mêmes contraintes latérales qui réduisent son développement à quelques mètres par endroit. L'élargissement progressif du lit et les conditions plus ensoleillées induites entraînent un déclin de l'aulne au profit du saule arbustif et du peuplier noir. Le chêne blanc en haut de berge, l'érable champêtre et le frêne les accompagnent. Quelques érosions de berge viennent par ailleurs mettre en contact avec le cours d'eau des versants de résineux. Les boisements de type forestier occupent par ailleurs une plus grande part du linéaire de ce secteur.

Les foyers de plantes invasives sont également plus nombreux, de même que les espèces rencontrées (robinier, ailante, buddleia, peuplier d'Italie).

Il convient de relever les dégradations du boisement ripicole suivantes :

- la nouvelle station d'épuration de Montguers,
- le gîte équestre de Saint-Auban-sur-l'Ouvèze,
- la RD 546 localement,
- l'amont des gorges d'Ubrioux, où la pression agricole est plus élevée,
- l'amont de Buis-les-Baronnies.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	+	++
- (localement)	- (localement)	- (localement)		
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** au droit des zones urbanisées et notamment en amont de Buis-les-Baronnies

**Gestion du bois mort sur berge** en amont de Buis-les-Baronnies

**Contrôler la production de bois** en amont de Buis-les-Baronnies

**Protéger les berges de l'érosion au droit des enjeux forts**

**Valorisation paysagère du cours d'eau** au droit des sites fréquentés

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 3 – L'Ouvèze de Buis-les-Baronnies à Mollans-sur-Ouvèze	
Longueur = <b>10 500 m</b>	Buis-les-Baronnies / La Penne-sur-l'Ouvèze / Pierrelongue / Mollans-sur-Ouvèze	Ouv 4 à 5

<b>Contexte général</b>	<p>Ce troisième secteur de l'Ouvèze s'étend du centre de Buis-les-Baronnies au centre de Mollans-sur-Ouvèze.</p> <p>Deux centres urbains sont ainsi traversés, auxquels il convient d'ajouter le village de Pierrelongue, positionné en rive droite de l'Ouvèze, mais aussi la Zone d'Activité de l'Ouvèze localisée au Sud de Buis-les-Baronnies.</p> <p>Les écoulements se font de plus en plus conséquents sur ce secteur, grâce au Menon et au Derboux qui constituent deux des plus importants affluents de l'Ouvèze.</p> <p>Les pressions se font plus nombreuses sur le cours d'eau. L'agriculture prend une place plus importante sur les berges du cours d'eau. Les prises d'eau sont donc nombreuses.</p> <p>La qualité des eaux semble moyenne à bonne, avec des traces d'eutrophisation plus nombreuses. Il convient de signaler que la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Buis-les-Baronnies (en cours de construction lors de notre passage) entrainera un gain non négligeable de la qualité des eaux de l'Ouvèze.</p> <p>Le milieu piscicole semble par ailleurs conserver son bon potentiel.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Ravin de Rieuchaud, Ravin de la nouvelle station d'épuration, Ravin des Brugières, Derboux</p> <p>Affluents rive droite : Malguéri, Ravin de la Curaye, Ruisseau de Laval, Ravin de la Motte, Ravin de la Plaine de Cost, Ravin de Salomon, Ravin des Aspirants, Drayon, Ravin de Saint-Brice, Ravin de Charillianne, Ravin des Aygiers</p> <p>4 ponts - 3 seuils</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Traversée urbaine de Buis-les-Baronnies et Mollans-sur-Ouvèze</b></p> <p><b>Zone d'activité de l'Ouvèze</b></p>

**Morphologie et dynamique**

Le cours d'eau sur ce secteur présente une morphologie générale bien différente de celle rencontrée en amont de Buis-les-Baronnies. En effet, dès la sortie du village, l'Ouvèze développe d'importants atterrissements qui limitent par endroit les capacités d'écoulement (pont de Cost et pont de Pierrelongue notamment) et dévient localement le cours d'eau vers des zones à enjeux. De nombreuses protections de berge ont ainsi été mises en place.

Le lit présente ainsi une largeur variable et dépasse par endroit la centaine de mètres. Le chenal reste toutefois unique sur la grande majorité du linéaire.

Quelques zones d'incision sont par ailleurs également présentes.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 3 – L'Ouvèze de Buis-les-Baronnies à Mollans-sur-Ouvèze	
Longueur = <b>10 500 m</b>	Buis-les-Baronnies / La Penne-sur-l'Ouvèze / Pierrelongue / Mollans-sur-Ouvèze	Ouv 4 à 5

**La végétation des berges et du lit**

Les atteintes à la qualité des boisements ripicoles sont plus nombreuses sur ce secteur, notamment sur la rive droite qui est longée par la RD 5. L'état global sur ce secteur semble ainsi de moindre qualité. De nombreuses zones conservent toutefois un fort potentiel écologique.

Le saule arbustif et le peuplier noir maintiennent leur position dominante et sont même présents en plus grand nombre via les nombreux atterrissements observés sur le secteur. Quelques aulnes et peupliers blanc les accompagnent.

Les foyers de plantes invasives conservent leur présence ponctuelle et la Canne de Provence ainsi que l'ambroisie font leur apparition.

Il convient de relever les dégradations du boisement ripicole suivantes :

- entre le pont de Cost et Pierrelongue, dégradation plus ou moins généralisée de la rive droite,
- bordure de la RD 5 localement.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
-	+	-	+	+/-
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** dans la traversée de Buis-les-Baronnies

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau et des traversées urbaines

**Gestion du bois mort sur berge** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau et des traversées urbaines

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Contrôler la production de bois**

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	<b>Secteur 4 – L'Ouvèze de Mollans-sur-Ouvèze à la confluence avec le Toulourenc</b>	
Longueur = <b>3 700 m</b>	Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Ouv 5 à 6

<b>Contexte général</b>	<p>Ce quatrième secteur de l'Ouvèze s'étend du centre de Mollans-sur-Ouvèze à la confluence avec le Toulourenc.</p> <p>Exception faite de l'aval de la traversée du village de Mollans-sur-Ouvèze, les enjeux humains sont quasi-absents du secteur. Il convient cependant de signaler la présence d'une usine au droit de la confluence avec l'Eyguemarse, ainsi que celle du camping des trois rivières à l'aval immédiat de ce secteur.</p> <p>Les écoulements conservent leur importance et le rétrécissement du lit confère au cours d'eau une ambiance plus fraîche. La pression agricole perdure sur ce secteur et l'on recense également quelques prises d'eau destinée à l'irrigation.</p> <p>La qualité des eaux semble moyenne. La station d'épuration de Mollans-sur-Ouvèze dégrade par ailleurs fortement la qualité des eaux.</p> <p>Le milieu piscicole conserve son bon potentiel.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluent rive gauche : Toulourenc</p> <p>Affluents rive droite : Eyguemarse, Gournier</p> <p>1 pont - 1 seuil</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Aval du village de Mollans-sur-Ouvèze</b></p> <p><b>Zone de confluence avec l'Eyguemarse et le Toulourenc</b></p>

**Morphologie et dynamique**

Le lit du cours d'eau semble globalement se rétrécir sur ce secteur. Les atterrissements massifs disparaissent sur les deux premiers tiers du tronçon et refont leur apparition au droit des confluences avec l'Eyguemarse et le Toulourenc sans toutefois dépasser la centaine de mètres.

L'Ouvèze est par ailleurs plus contrainte sur sa rive gauche où elle vient buter contre des falaises dépassant la dizaine de mètres.

L'érosion des berges semble plus importante, comme en témoigne les nombreux gros arbres couchés en bordure du lit.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 4 – L'Ouvèze de Mollans-sur-Ouvèze à la confluence avec le Toulourenc	
Longueur = <b>3 700 m</b>	Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Ouv 5 à 6

**La végétation des berges et du lit**

Bien que localisé au sein d'une vaste plaine agricole, ce secteur ne présente pas de dégradation conséquente de la qualité de sa ripisylve. Les seules discontinuités observées se limitent ainsi aux zones de falaises (rive gauche) et à quelques points particuliers (pression agricole en rive droite).

Les espèces dominantes restent les mêmes (saule arbustif et peuplier noir) et l'aulne demeure toujours en retrait.

Les foyers de plantes invasives sont toujours présents (ailante, robinier, canne de Provence) et de jeunes platanes font leur apparition sur les atterrissements du cours d'eau. L'ambrosie prend également de l'importance, notamment au droit des confluences avec l'Eygumarse et le Toulourenc.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	+	++
<b>Majeure préservée ++</b>		<b>Majeure altérée +/-</b>		<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>		<b>Secondaire altérée -</b>		<b>Aucune contribution 0</b>

**Orientations de gestion**

**Réaliser un entretien sélectif en vue du renforcement de la ripisylve**

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** dans la traversée de Mollans-sur-Ouvèze

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit**

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 5 – L'Ouvèze de la confluence avec le Toulourenc à Saint-Marcellin-les-Vaison	
Longueur = <b>6 300 m</b>	Faucon / Entrechaux / Crestet / Saint-Marcellin-les-Vaison	Ouv 6 à 7
<b>Contexte général</b>	<p>Ce cinquième secteur de l'Ouvèze s'étend de la confluence avec le Toulourenc aux ponts de la RD 938 (P-29 et P-30).</p> <p>Les enjeux sont plus nombreux, avec la présence de deux campings de part et d'autre du cours d'eau (camping des 3 rivières et camping du Bon Crouzet) et bien évidemment l'amont immédiat de Vaison-la-Romaine. Le secteur est également plus fréquenté, inévitablement au droit des campings mais aussi au niveau du seuil de Saint Michel.</p> <p>Les écoulements sont importants, mais l'élargissement du lit et donc l'ensoleillement plus important semble porter atteinte à la qualité des eaux (eutrophisation plus importante). Il convient de relever la présence de quelques dépôts de végétaux et de gravats en bordure de cours d'eau. De même, une prise d'eau conséquente se localise au droit du seuil de Saint Michel.</p> <p>Pour finir, l'apport permanent des eaux du Groseau sur ce tronçon vient conforter le bon potentiel piscicole du secteur.</p>	
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Riaille d'Entrechaux, Groseau</p> <p>Affluent rive droite : Bon Crouzet</p> <p>3 ponts - 1 seuil</p>	
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>L'approche de Vaison-la-Romaine</b></p> <p><b>Les zones de fréquentation touristique</b></p>	

<b>Morphologie et dynamique</b>
<p>L'Ouvèze présente deux morphologies et dynamique différentes sur ce secteur, dont la frontière est le seuil de Saint Michel.</p> <p>En amont, le lit s'engraisse, grâce au volumineux apport de matériaux en provenance du Toulourenc et de l'Eyguemarse. La situation encaissée entre deux versants ne permet pas cependant aux eaux de s'étaler. Quelques protections de berge ont cependant été mise en place au droit des quelques habitations présentes.</p> <p>Une fois le seuil de Saint Michel dépassé, le cours d'eau présente un profond déficit en matériaux. Les berges se perchent et les érosions sont nombreuses, entraînant au passage dans le lit quelques arbres. Le lit s'élargit toutefois et dépasse localement la centaine de mètres. Les atterrissements sont végétalisés et constituent de véritable piège à encombres.</p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	<b>Secteur 5 – L'Ouvèze de la confluence avec le Toulourenc à Saint-Marcellin-les-Vaison</b>	
Longueur = <b>6 300 m</b>	Faucon / Entrechaux / Crestet / Saint-Marcellin-les-Vaison	Ouv 6 à 7

**La végétation des berges et du lit**

Le seuil de Saint Michel constitue également une limite vis-à-vis de la qualité des boisements ripicoles de l'Ouvèze.

Moins contraint en amont, les boisements présentent un plus grand intérêt. La configuration plus étroite permet à l'aulne d'accroître son nombre de représentant, qui reste toutefois en deçà des habituels saules arbustifs et peupliers noirs. Les boisements sont toutefois contraints par la topographie escarpée mais aussi par la route communale qui longe le cours d'eau en rive gauche.

En aval du seuil, le profond déficit en matériaux a entraîné des mises à nues récurrentes du substratum qui limitent ainsi localement le développement de boisement ripicole. De même, l'enfoncement du lit a entraîné une déconnexion du cours d'eau avec ses ripisylves les plus matures. De nombreuses ruptures de la ripisylve sont également à noter.

Les foyers de plantes invasives sont toujours présents (ailante, robinier, canne de Provence) et l'ambrosie poursuit son envahissement des bancs de galets.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	+	++
-	+/-	-	+	-
<b>Majeure préservée ++</b>		<b>Majeure altérée +/-</b>		<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>		<b>Secondaire altérée -</b>		<b>Aucune contribution 0</b>

**Orientations de gestion**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau et de Vaison-la-Romaine

**Contrôler la production de bois** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau et de Vaison-la-Romaine

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Valorisation paysagère du cours d'eau** au droit des zones fréquentées

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 6 – L'Ouvèze de Saint-Marcellin-les-Vaison à Sablet	
Longueur = <b>14 300 m</b>	Saint-Marcellin-les-Vaison / Vaison-la-Romaine / Roaix / Seguret / Rasteau / Sablet	Ouv 7 à 8

<b>Contexte général</b>	<p>Ce sixième secteur de l'Ouvèze s'étend des ponts de la RD 938 (P-29 et P-30) au pont de la RD 977.</p> <p>Les enjeux se localisent sur la première partie du tronçon, avec les traversées de Vaison-la-Romaine et de Roaix. Le reste du tronçon correspond à l'entrée du cours d'eau dans une vaste plaine agricole où les enjeux positionnés en bord du cours d'eau sont peu nombreux.</p> <p>Les écoulements sont importants, notamment grâce au Lauzon qui conflue avec l'Ouvèze au droit de Vaison-la-Romaine et la qualité des eaux décroît.</p> <p>Les prélèvements d'eau à destination agricole sont par ailleurs toujours plus nombreux et volumineux (seuil de Roaix, carrière de Sablet). De nombreux dépôts ponctuent également les berges du secteur.</p> <p>Pour finir, le potentiel piscicole semble légèrement décroître, à l'instar de la lame d'eau moyenne observable sur le secteur durant la saison estivale.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Ravin des Auzières, Ruisseau du Grand Alizier</p> <p>Affluents rive droite : Lauzon, Ravin de Sainte Croix, Ravin du Barsan, Ravin de la Tulisse, Vallat des Saules, Rieu de Rasteau</p> <p>5 ponts - 3 seuils</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<b>Traversée de Vaison-la-Romaine et de Roaix</b>

<b>Morphologie et dynamique</b>
<p>Sur la première partie de ce secteur, l'Ouvèze rétrécit son lit progressivement jusqu'au pont romain de Vaison-la-Romaine. Le déficit en matériaux est toujours visible et de nombreuses protections (enrochements, murs) ont été mises en place afin de limiter les érosions de berge. Quelques atterrissements végétalisés ponctuent ça et là le cours d'eau, notamment au droit de la confluence avec le Lauzon.</p> <p>La traversée de Vaison-la-Romaine se fait via un lit canalisé et rectiligne en cours d'exhaussement (étude topographique effectuée par la mairie). Les protections de berge sont quasi-continues et quelques épis transversaux ont été mis en place sur l'aval afin de ré-engraisser la rive droite. Le cours d'eau sinue ensuite entre quelques collines puis la vallée s'ouvre progressivement et se transforme en vaste plaine au droit de Roaix.</p> <p>Le seuil de Roaix marque une nouvelle limite sur le cours d'eau, et l'enfoncement sur l'aval et encore plus marqué qu'en aval du seuil de Saint Michel. Le substratum marno-argileux se retrouve à l'affleurement sur un long linéaire et sa faible résistance accentue d'autant plus l'incision du cours d'eau. De nombreux épis ponctuent par ailleurs l'aval de ce secteur et certains sont déstabilisés par l'incision du chenal d'écoulement principal.</p> <p>Pour finir, quelques atterrissements végétalisés apparaissent sur l'aval du secteur, de même que quelques arbres fortement penchés ou couchés dans le lit.</p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 6 – L'Ouvèze de Saint-Marcellin-les-Vaison à Sablet	
Longueur = <b>14 300 m</b>	Saint-Marcellin-les-Vaison / Vaison-la-Romaine / Roaix / Seguret / Rasteau / Sablet	Ouv 7 à 8

**La végétation des berges et du lit**

La qualité des boisements ripicoles va en se dégradant sur ce secteur.

On y distingue :

- La traversée de Vaison-la-Romaine, avec de nombreuses dégradations ponctuelles de la végétation rivulaire. Bien que présentant des espèces à bon potentiel écologique, les boisements se font moins denses et équilibrés. La pression sur berge (zone industrielle, carrière, traversée urbaine), ainsi que les nombreux aménagements en place (enrochements, digues, épis) ont entraîné un déclin de la qualité globale des boisements.
- Le secteur localisé entre Vaison-la-Romaine et Roaix, où les boisements riverains, bien qu'assez contraints (agriculture, route, substrat affleurant), retrouvent un fort intérêt écologique. Ils sont plus denses et présentent un nombre de ruptures de leur continuité bien inférieur.
- L'aval de Roaix, où l'incision profonde du cours d'eau, couplée aux fortes pressions sur berge, ont profondément dégradé la qualité des boisements ripicoles. Ils se retrouvent en effet très souvent déconnectés du cours d'eau mais aussi de sa nappe alluviale.

Les foyers de plantes invasives sont également de plus en plus nombreux. La canne de Provence se fait très présente dans le lit mais aussi sur berge, de même que le robinier faux acacia qui ponctue régulièrement le boisement ripicole. L'ambrosie est omniprésente sur les bancs de galets.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
-	+/-	-	<b>0</b>	-
<b>Majeure préservée ++</b>		<b>Majeure altérée +/-</b>		<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>		<b>Secondaire altérée -</b>		<b>Aucune contribution 0</b>

**Orientations de gestion**

**Gestion du volume d'encombre présent dans le lit** en amont des ouvrages de franchissement et des traversées urbaines

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** dans la traversée de Vaison-la-Romaine

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Contrôler la production de bois** au droit des zones fortement incisées

**Gestion des atterrissements végétalisés** au droit des ouvrages de franchissement du cours d'eau

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 7 – L'Ouvèze de Sablet à Vacqueyras	
Longueur = <b>7 500 m</b>	Sablet / Gigondas / Violès / Vacqueyras / Jonquières / Sarrians	Ouv 8 à 9

<b>Contexte général</b>	<p>Ce septième secteur de l'Ouvèze s'étend du pont de la RD 977 au seuil du canal de Carpentras.</p> <p>Les enjeux sont moins nombreux sur ce tronçon. Seul le village de Violès se positionne à proximité des berges du cours d'eau. Le reste du territoire est occupé par une vaste plaine viticole ponctuée çà et là par quelques bâtiments agricoles.</p> <p>Les écoulements peuvent disparaître sur ce secteur durant la saison estivale. Une prise d'eau conséquente destinée à l'irrigation a toutefois été observée en rive droite. Quelques dépôts (végétation et gravats) ponctuent les berges des cours d'eau.</p> <p>Pour finir, le fort ensoleillement du chenal d'écoulement contribue par ailleurs au réchauffement et à l'eutrophisation des eaux de l'Ouvèze. A cet égard, le potentiel piscicole semble plus limité.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Trignon, Limade</p> <p>Affluent rive droite : Aucun</p> <p>3 ponts - 1 seuil</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Le passage à proximité de Violès</b></p> <p><b>Les ouvrages de franchissement du cours d'eau</b></p>

### Morphologie et dynamique

Le profil du cours d'eau sur ce tronçon est assez homogène sur ce secteur, avec un lit généralement large de plus de 80 mètres présentant des atterrissements localement végétalisés et bordés de berges perchées et localement érodés.

Les protections de berges sont toujours aussi présentes, et un très grand nombre d'épis ponctue par ailleurs les rives du cours d'eau. L'espace de liberté du cours d'eau est ainsi fortement limité.

Pour finir, une grande zone d'accumulation des sédiments se localise en amont du seuil du canal de Carpentras, ce qui a pour conséquence d'entraîner l'exhaussement du centre du lit et de détourner les écoulements contre les berges.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 7 – L'Ouvèze de Sablet à Vacqueyras	
Longueur = <b>7 500 m</b>	Sablet / Gigondas / Violès / Vacqueyras / Jonquières / Sarrians	Ouv 8 à 9

**La végétation des berges et du lit**

Bien que localisé au sein d'une vaste plaine viticole, ce secteur ne présente pas de dégradation conséquente de la qualité de sa ripisylve. Les espèces présentes sont de forte valeur patrimoniale et un cordon boisé mature (peuplier noir dominant, aulne ponctuellement, saule) longe sur leur quasi-intégralité les berges du cours d'eau. Les berges restent toutefois perchées et ne permettent ainsi pas une bonne pluri-stratification de la végétation en limitant le développement des jeunes sujets.

Les arbres penchés, couplés à une zone d'érosion, sont par ailleurs nombreux sur ce secteur. Il en découle un nombre important d'encombres de bois qui ne s'avèrent toutefois pas problématique au regard des enjeux présents. L'amont du seuil du canal de Carpentras constitue par ailleurs une zone de stockage conséquente de ces encombrements.

Pour finir, la canne de Provence accroît encore sa présence ponctuelle sur les rives et dans le lit, de même que le robinier sur berge. L'ambrosie est omniprésente sur les bancs de galets.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+/-	0	0	+
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

- Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées
- Gestion des atterrissements végétalisés** au droit des ouvrages de franchissement du cours d'eau
- Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau
- Contrôler la production de bois** au droit des zones fortement incisées
- Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 8 – L'Ouvèze de Vacqueyras à Jonquières	
Longueur = <b>5 200 m</b>	Jonquières / Sarrians	Ouv 10

<b>Contexte général</b>	<p>Ce huitième secteur de l'Ouvèze s'étend du seuil du canal de Carpentras au pont de la RD 950 qui relie Jonquières à Sarrians.</p> <p>Les enjeux sont ici aussi peu nombreux. Le village de Jonquières se positionne à proximité du cours d'eau et la RD 977 se retrouve en contact avec le cours d'eau par endroit. Le reste du territoire est occupé par la vaste plaine viticole ponctuée çà et là par quelques bâtiments agricoles.</p> <p>Les écoulements peuvent disparaître sur ce secteur durant la saison estivale. Aucune prise d'eau destinée à l'irrigation n'y a été observée.</p> <p>Le fort ensoleillement contribue toujours au réchauffement et à l'eutrophisation des eaux de l'Ouvèze et limite ainsi le potentiel piscicole.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Aucun affluent</p> <p>2 ponts - 1 seuil</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Le passage à proximité de Jonquières</b></p> <p><b>Les ouvrages de franchissement du cours d'eau</b></p>

**Morphologie et dynamique**

De par sa position à l'aval du seuil du canal de Carpentras, le lit du cours d'eau sur ce secteur présente un enfoncement généralisé. Les problèmes constatés sont ainsi similaires à ceux observés en amont (seuil de Roaix notamment), avec de nombreuses érosions de berges, remplacées par des protections de berge (enrochements et épis) au droit des enjeux menacés.

La largeur moyenne croit également, s'approchant parfois des 200 mètres. De vastes atterrissements prennent ainsi place de part et d'autre du chenal d'écoulement et permettent aux encombrements de bois de s'y déposer. Leur végétalisation n'est toutefois pas massive.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 8 – L'Ouvèze de Vacqueyras à Jonquières	
Longueur = <b>5 200 m</b>	Jonquières / Sarrians	Ouv 10

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve sur ce secteur conserve son bon état général. Les dégradations sont peu nombreuses et localisés. On notera toutefois la rive droite en aval du château de Causans, avec la présence toute proche de la RD 977 ainsi que celle d'une casse automobile.

L'espèce dominante est le peuplier noir, accompagné du saule arbustif. Quelques chênes blancs et/ou verts sont également présents en bordure du cours d'eau, en général au droit des zones où l'érosion a emporté le premier cordon boisé.

Les arbres penchés sont nombreux et la production de bois semble ainsi importante. Le secteur ne semble toutefois pas problématique, au regard de la largeur du lit et à l'exception des secteurs amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau (notamment pont de la RD 950).

Les espèces invasives sont toujours extrêmement présentes (canne de Provence, robinier faux acacia). L'ambrosie est omniprésente sur les bancs de galets.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+/-	0	0	+
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Gestion des atterrissements végétalisés** au droit des ouvrages de franchissement du cours d'eau

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des ouvrages de franchissement du cours d'eau

**Contrôler la production de bois** au droit des zones fortement incisées

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 9 – L'Ouvèze de Jonquières à Bédarrides	
Longueur = <b>11 000 m</b>	Jonquières / Sarrians / Courthézon / Bédarrides	Ouv 10 à 12

<b>Contexte général</b>	<p>Ce neuvième secteur de l'Ouvèze s'étend du pont de la RD 950 au pont roman de Bédarrides.</p> <p>Les enjeux se concentrent sur l'aval du secteur, avec l'entrée dans Bédarrides qui se couple avec un rétrécissement et un endiguement du lit. Le reste du territoire est occupé par une vaste plaine agricole ponctuée çà et là par quelques bâtiments et habitats isolés.</p> <p>Les écoulements sont également potentiellement absents sur ce secteur durant la saison estivale mais réapparaissent à l'approche de Bédarrides. Aucune prise d'eau destinée à l'irrigation n'y a été observée. Quelques extractions de matériaux semblent ainsi se pratiquer au droit du « coude » de l'Ouvèze (lieu dit « Damejeanne »). Des dépôts de gravats et de végétaux sont également recensés sur berge.</p> <p>Le fort ensoleillement contribue toujours au réchauffement et à l'eutrophisation des eaux de l'Ouvèze et limite ainsi le potentiel piscicole.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Aucun affluent</p> <p>1 pont</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<b>L'approche de Bédarrides</b>

### Morphologie et dynamique

La section d'écoulement rétrécit progressivement sur ce secteur pour n'atteindre plus qu'une quinzaine de mètres en amont immédiat de Bédarrides.

Deux sections se distinguent :

- En amont du « coude », la tendance à l'incision, encore marqué sur l'amont du secteur, laisse progressivement sa place aux dépôts des matériaux et à l'exhaussement du lit. Les ouvrages de protections (enrochements et épis) sont nombreux. Une digue longe également le cours d'eau sur sa rive droite et protège Bédarrides d'un débordement amont des eaux.
- En aval du « coude », le cours d'eau s'incise progressivement et est ceinturé par deux digues. Les enrochements sont nombreux.

Ce secteur s'avère ainsi particulièrement sensible, la production de bois pouvant être importante et n'étant pas compatible avec les enjeux présents à l'aval immédiat.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 9 – L'Ouvèze de Jonquières à Bédarrides	
Longueur = <b>11 000 m</b>	Jonquières / Sarriens / Courthézon / Bédarrides	Ouv 10 à 12

**La végétation des berges et du lit**

La qualité des boisements ripicoles sur ce secteur est variable :

- sur l'amont (1), elle est bonne à moyenne, avec des espèces à bon potentiel écologique (peuplier noir essentiellement) mais un nombre de dégradation trop important (enrochement, rupture de la continuité, déconnexion).
- De la limite communale de Bédarrides au coude (2), elle gagne en intérêt. Les boisements semblent moins déconnectés (exhaussement progressif) et le rétrécissent du lit (et donc les conditions plus fraîches) permettent la réapparition de l'aulne. La ripisylve présente toutefois quelques dégradations ponctuelles liées aux contraintes imposées par la digue (rive droite).
- En aval du coude (3), les dégradations sont marquées. Les ruptures de la continuité écologique sont nombreuses et l'encaissement du lit entraîne une nouvelle fois une déconnexion entre le cours d'eau et ses boisements riverains. L'approche de la traversée urbaine entraîne également un entretien plus strict des berges (jardinage, débroussaillage).

Les espèces invasives sont toujours extrêmement présentes (canne de Provence, robinier faux acacia). L'ambrosie est omniprésente sur les bancs de galets de l'amont du secteur et la jussie fait son apparition à l'approche de Bédarrides.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
- (1)	+/-	0	0	+
+ (2)	+/-	+	+	+
- (3)	+/-	-	0	-
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Gestion spécifiques des boisements sur digue**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** à l'approche de Bédarrides

**Gestion du bois mort sur berge** à l'approche de Bédarrides

**Contrôler la production de bois**

**Gestion des atterrissements végétalisés**

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 10 – L'Ouvèze de Bédarrides à la confluence avec le Rhône	
Longueur = <b>8 300 m</b>	Jonquières / Sarriens / Courthézon / Bédarrides	Ouv 12 à 13

<b>Contexte général</b>	<p>Ce dixième secteur de l'Ouvèze s'étend du pont roman de Bédarrides à la confluence avec le Rhône.</p> <p>Les enjeux présents sur berges sont ici très nombreux avec la traversée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des communes de Bédarrides et de Sorgues,</li> <li>- de site sensible (SNPE – Site SEVESO),</li> <li>- d'axes routiers majeurs (A7 et N7).</li> </ul> <p>Quelques terres agricoles occupent le reste du territoire.</p> <p>Les écoulements sont importants sur ce secteur, grâce aux apports conséquents de la Sorgue mais aussi à la remontée de la nappe alluviale, qui se confond ici avec celle du Rhône. La qualité des eaux semble moyenne et le potentiel piscicole élevé.</p> <p>Des dépôts de gravats et de végétaux sont également recensés sur berge.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluent rive gauche : aucun</p> <p>Affluents rive droite : Seille, Contre-Seille</p> <p>10 ponts, 2 seuils</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Le maintien de bonne capacité d'écoulement sur l'intégralité du secteur</b></p> <p><b>La valorisation paysagère au droit des zones fréquentées</b></p>

<b>Morphologie et dynamique</b>
<p>Ce dernier secteur de l'Ouvèze présente un lit à largeur constante (une quinzaine de mètre) et aux berges perchées qui ne laisse que très peu de place à la libre divagation du cours d'eau.</p> <p>Les atterrissements sont très ponctuels, les écoulements s'effectuant généralement sur l'intégralité de la largeur du lit.</p> <p>Les érosions de berge sont nombreuses et les arbres ont une tendance générale à se pencher vers le lit du cours d'eau. Ce phénomène est très flagrant en aval du pont de la N7 ou le cordon boisé gagne en densité.</p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Ouvèze	Secteur 10 – L'Ouvèze de Bédarrides à la confluence avec le Rhône	
Longueur = <b>8 300 m</b>	Jonquières / Sarrians / Courthézon / Bédarrides	Ouv 12 à 13

**La végétation des berges et du lit**

La très forte anthropisation du secteur ainsi que l'encaissement généralisé du lit confèrent à ce secteur une dégradation globale de la qualité de ses boisements ripicoles.

En effet, l'entretien trop strict effectué au droit des traversées urbaines, mais également au droit de la confluence avec le Rhône ne permet pas le renouvellement et la pluri-stratification des boisements riverains, lorsqu'ils sont encore présents. La strate arbustive y est ainsi absente. De même sur l'aval du secteur, ou le sous bois semble très peu présent au regard des contraintes présentes.

En zone agricole, le cordon boisé se limite très souvent à quelques mètres, parfois même à quelques bosquets (amont immédiat de Sorgues).

Quelques foyers de vieux arbres ayant résisté à la pression agricole occupent localement les rives de l'Ouvèze. Quelques peupliers blancs et aulnes viennent localement se mélanger avec le peuplier noir qui domine très largement le boisement ripicole. Le saule se fait également moins présent, de par la disparition des atterrissements dans le lit du cours d'eau.

Pour finir, les espèces invasives sont toujours extrêmement présentes. L'ambrosie laisse sa place à la jussie, le robinier et l'érable negundo sont très présents sur berge.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+/-	+/-	-	<b>0</b>	-
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Restauration profonde des boisements ripicoles**

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit**

**Contrôler la production de bois** entre Bédarrides et Sorgues

**Favoriser le bon écoulement des eaux** sur l'intégralité du secteur

**Gestion des espèces indésirables**

**LE TOULOURENC**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

<b>Toulourenc</b>	<b>Secteur 1 – Le Haut Toulourenc</b>	<b><i>De la source au pont de la RD 159</i></b>
Longueur = <b>6 200 m</b>	Aulan / Montbrun-les-Bains	Tou 1

<b>Contexte général</b>	<p>Le Toulourenc, plus grand affluent rive gauche de l'Ouvèze, prend sa source sur la commune d'Aulan. Sur un premier secteur, il s'écoule pour sa plus grande partie dans une vallée étroite et profonde ne laissant pas la place au développement d'une vraie ripisylve. L'écoulement des eaux se fait majoritairement sur le substratum calcaire affleurant.</p> <p>Seule la partie haute de ce tronçon, en amont du village d'Aulan semble occupée par l'homme. On y voit le développement de quelques terres agricoles qui contraignent les boisements riverains.</p> <p>Le faible écoulement permanent des eaux ne permet pas la mise en place d'usage important du cours d'eau. On relève cependant la présence de quelques prises destinées à l'irrigation ainsi que celle d'un accès aménagé au cours d'eau en limite des deux communes.</p> <p>La qualité des eaux semble bonne mais la faiblesse des écoulements implique un intérêt piscicole faible.</p> <p>Ainsi, le relatif isolement du tronçon donne à ce secteur un caractère sauvage et préservé où les enjeux humains sont rares.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	5 ponts – 1 seuil
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<b>Préservation du milieu naturel</b>

**Morphologie et dynamique**

Le cours d'eau s'écoule sur la plus grande partie de ce tronçon sur le substratum, marneux en amont puis par la suite calcaire. La divagation du lit n'est ainsi permise qu'en amont d'Aulan, où quelques zones d'érosion sont visibles.

Seule la partie aval du tronçon voit l'apparition d'un lit mineur constitué de sédiments, sous forme de galets calcaires anguleux décimétriques.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

<b>Toulourenc</b>	<b>Secteur 1 – Le Haut Toulourenc</b>	<b><i>De la source au pont de la RD 159</i></b>
Longueur = <b>6 200 m</b>	Aulan / Montbrun-les-Bains	Tou 1

**La végétation des berges et du lit**

Exception faite du secteur situé en amont d'Aulan (pression agricole), l'état de la ripisylve sur ce tronçon du Toulourenc est relativement bien préservé.

En effet, les faibles pressions exercées sur les berges du Toulourenc confèrent aux boisements riverains un bon état écologique. Les contraintes naturelles (substratum affleurant, vallée étroite) impliquent des espèces plutôt forestières (chênes blancs, pins, buis) mais de nombreux saules, aubépines, érables et cornouillers sanguins les accompagnent.

Les premiers 1 300 mètres du cours du Toulourenc présentent ainsi une végétation relativement dense où l'aulne vient compléter la palette des espèces végétales présentes, les sols se faisant plus profonds et les écoulements permanents.

Les terres agricoles localisées entre la ferme de la Palud et le village d'Aulan viennent par la suite apporter un bémol à la qualité générale des boisements de ce premier tronçon. En effet, la ripisylve sur cette zone se fait moins large et moins dense et est parfois ponctuée par quelques peupliers d'Italie.

Une fois le village d'Aulan dépassé, le cours d'eau rentre dans une vallée profonde et étroite où seule la proximité de la RD 159 vient interférer avec la qualité des boisements (quelques foyers de robinier faux-acacia).

<b>Contributions principales de la ripisylve</b>				
<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
+	0	+	+	++
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention**  
**Valorisation paysagère du cours d'eau**  
**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

<b>Toulourenc</b>	<b>Secteur 2 – La vallée du Toulourenc</b>	<b><i>Du pont de la RD 159 au pont roman de St Léger du Ventoux</i></b>
Longueur = <b>20 650 m</b>	Montbrun les Bains / Reilhanette / Savoillans / Brantes / St Léger du Ventoux	Planches n° : <b>Tou 1 - Tou 2 – Tou 3 – Tou 4</b>

<b>Contexte général</b>	<p>Le cours du Toulourenc suit sur ce secteur une vallée étroite qui se différencie du premier tronçon par la présence quasi continue de terres agricoles sur le lit majeur. La largeur et la densité de la ripisylve du Toulourenc sont ainsi contraintes sans toutefois réduire le boisement à un cordon étroit.</p> <p>La pente du cours d'eau s'adoucit également, le lit se fait plus sinueux et les écoulements apparaissent plus importants, notamment en aval de la fontaine Martin (commune de Brantes).</p> <p>La vallée s'étant élargie, la présence humaine se fait plus importante et influe ainsi sur la qualité globale du milieu. On dénombre de très nombreuses prises d'eau dédiées à l'irrigation des terres agricoles ainsi qu'une diminution de la qualité des eaux, notamment en aval du rejet de la station d'épuration de Montbrun les Bains qui semble défectueuse. On note également la présence de quelques dépôts dans le lit de cours d'eau.</p> <p>L'intérêt piscicole est faible à moyen en amont de la fontaine Martin, où les écoulements superficiels peuvent disparaître durant la saison estivale ; et fort en aval.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Affluents rive gauche : Torrent d'Anary, Riou d'Aurel, Torrent du Maldaric, Riaille de Brantes</p> <p>Affluent rive droite : Torrent du Bourboulet</p> <p>13 ponts – 1 passerelle – 4 seuils</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p>Habitats isolés positionnés en bordure du cours d'eau</p> <p>Terres agricoles contraignant le développement des boisements, menacées localement par des érosions (divagation du lit)</p>

**Morphologie et dynamique**

Moins contraint par la topographie, le lit du Toulourenc se fait sur ce secteur plus sinueux et présente des premiers signes d'enfoncement du profil en long dès l'aval du pont de la RD 159a. Le cours d'eau semble en effet subir un déficit en matériaux notable qui ne fait que s'accroître tout au long du tronçon. Cet enfoncement est confirmé par les riverains et élus rencontrés. On observe ainsi des berges perchées de plusieurs mètres en amont de St Léger du Ventoux (liées à la présence d'un ancien barrage au droit du pont de la chapelle St Basile aujourd'hui entièrement comblé).

Ainsi, le cours d'eau divague entre bancs de galets et attaquent de nombreuses terres agricoles. Il s'approche parfois dangereusement de la route départementale et des quelques habitats positionnés en bordure du lit. A cet égard, quelques protections de berge ont été mises en œuvre (gabions, enrochements), notamment au droit des ponts les plus importants ; ainsi que des épis dont le rôle est de détourner les écoulements de la route et de quelques zones agricoles.

Le lit, bien que plus large (oscillant entre 10 et 50 mètres, ponctuellement 100 mètres), ne présente pas de bancs de galet massivement végétalisés, témoignant de la dynamique encore active du lit. Il n'est donc pas fixé ou en cours de fermeture manifeste.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

<b>Toulourenc</b>	<b>Secteur 2 – La vallée du Toulourenc</b>	<b><i>Du pont de la RD 159 au pont roman de St Léger du Ventoux</i></b>
Longueur = <b>20 650 m</b>	Montbrun les Bains / Reilhanette / Savoillans / Brantes / St Léger du Ventoux	Planches n° : <b>Tou 1 - Tou 2 – Tou 3 – Tou 4</b>

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve du Toulourenc conserve son bon état sur la majorité de ce secteur. En effet, les pressions latérales sont relativement faibles et permettent à la végétation rivulaire de bien se développer et se densifier, sur berge et localement dans le lit.

Les espèces dominantes sont le saule arbustif et le peuplier noir, présents en très grands nombres en bordure du lit mineur. Ils sont accompagnés d'aulne qui se fait plus présent à l'aval de la fontaine Martin où les écoulements sont plus importants et pérennes. Le chêne blanc, l'aubépine, l'érable champêtre et le cornouiller sanguin occupent quant à eux les berges plus perchées. On observe également la présence de résineux sur l'amont du secteur où les contraintes physiques sont encore fortes (lit pentu, substratum affleurant) et en quelques points sur le reste du tronçon, notamment sur le versant nord boisé du Mont Ventoux (en rive gauche en amont du pont de la chapelle St Basile). Des foyers vieillissants de peupliers noirs sont également présents çà et là et tendent à banaliser la ripisylve (absence de strates basses pour régénération).

Par ailleurs, la rupture de la continuité des boisements est observée en de nombreux points. Elle est liée à la proximité de la route départementale, de terres agricoles ou d'habitats isolés. Ces ruptures sont en général accompagnées de zones d'érosion plus marquées.

La capacité de production d'encombres semble importante, du fait de l'incision générale observée sur le secteur. De même, les versants boisés de pins du Mont Ventoux constituent une source importante de bois.

Enfin, on note la présence de quelques foyers ponctuels d'espèces indésirables, en général composés d'ailantes et de robiniers faux acacia.

**Contributions principales de la ripisylve**

<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
+	+/-	+	+	++
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientation d'actions**

- Réaliser un entretien sélectif en vue du renforcement de la ripisylve**
- Protéger les berges de l'érosion au droit des enjeux forts**
- Gestion sélective des encombres présents dans le lit**
- Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Toulourenc	Secteur 3 - Les gorges du Toulourenc	<i>Du pont roman de St Léger du Ventoux au pont Vieux</i>
Longueur = <b>8 300 m</b>	Saint Léger du Ventoux Malaucène / Mollans-sur-Ouvèze	Tou 4 – Tou 5

<b>Contexte général</b>	<p>Le cours du Toulourenc s'enfonce sur ce secteur dans deux zones de gorges relativement étroites séparées par un bassin agricole.</p> <p>Relativement profondes (une centaine de mètres par endroit), ces gorges donnent à ce secteur un attrait touristique sans égal sur le bassin versant du Toulourenc. Le secteur est ainsi parcouru quotidiennement par plusieurs centaines de randonneurs durant la saison estivale, ce qui a pour conséquence la dégradation de la qualité des eaux ainsi que le sur piétinement de quelques berges accessibles (amont du Pont Vieux notamment). L'intérêt piscicole est fort, on note la présence du Chabot (<i>Cottus gobio</i> – espèce protégée au titre de Natura 2000) sur ce secteur.</p> <p>Les premières gorges, s'étendant du pont roman au pont de Veaux, semblent plus fréquentées que les secondes, plus courtes, qui vont de l'aval du Clôt de Veaux au pont Vieux de Notre Dame des Anges.</p> <p>Par ailleurs, les seuls enjeux relevés sur ce secteur sont les quelques habitations implantées en bordures immédiates du cours d'eau au sein du Clôt de Veaux.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	2 ponts – 1 seuil
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Secteur très touristique</b></p> <p><b>Habitations isolées positionnées en bordure du cours d'eau</b></p>

**Morphologie et dynamique**

Le passage au sein des deux zones de gorges sinueuses ne laisse que très peu de liberté à la divagation du cours d'eau. On y trouve cependant quelques atterrissements partiellement végétalisés qui viennent piéger de nombreux encombres. Le lit est très chaotique, constitué par endroit de gros blocs accompagnés de petites cascades. La largeur du lit mineur varie entre quelques mètres et plusieurs dizaines de mètres, ce qui entraîne une grande variation des hauteurs d'eau.

Lors de la traversée du Clôt de Veaux, le lit semble moins fixé, quelques zones d'érosions sont visibles et sont accompagnées de protections de berge au droit des enjeux du secteur.

Le lit mineur s'élargit brusquement à l'amont immédiat des secondes gorges où il s'étend sur plus de cinquante mètres de large. Les matériaux s'y accumulent, se végétalisent, accentuant ainsi le phénomène, et détournent le lit provoquant l'apparition de plusieurs anses d'érosion.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Toulourenc	Secteur 3 - Les gorges du Toulourenc	<i>Du pont roman de St Léger du Ventoux au pont Vieux</i>
Longueur = <b>8 300 m</b>	Saint Léger du Ventoux Malaucène / Mollans-sur-Ouvèze	Tou 4 – Tou 5

**La végétation des berges et du lit**

Le caractère sauvage de ce secteur confère à la ripisylve un état naturel préservé. Les seules dégradations visibles sont localisées au droit du Clôt de Veaux et sur les zones sur piétinées.

La proportion d'aulne prend plus d'importance dans la composition des boisements riverains, où il vient égaler la part de saule et de peuplier noir. Les berges moins connectées au cours d'eau sont elles occupées par des espèces plus forestières telles que le chêne blanc et l'érable champêtre, plus ponctuellement par des résineux. Quelques foyers de vieux peupliers noirs sont également présents au droit des atterrissements les plus importants.

La ripisylve se fait moins large et moins dense dans la traversée du Clôt de Veaux où des pistes longent le cours d'eau sur ses deux berges. Quelques ruptures de la continuité des boisements, liées à la proximité des terres agricoles, sont également observables.

De nombreux Peupliers d'Italie ponctuent par ailleurs ce tronçon, les premiers foyers de Canne de Provence font également leur apparition.

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
++	+/- (Clôt de Veaux uniquement)	+	+	++
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention**  
**Contrôler la fréquentation touristique estivale**  
**Restaurer et protéger les berges fragilisées par le sur piétinement**  
**Gestion sélective des encombres présents dans le lit**  
**Gestion des espèces indésirables**

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Toulourenc	Secteur 4 – Le Toulourenc aval	<i>Du pont Vieux à la confluence avec l'Ouvèze</i>
Longueur = <b>3 760 m</b>	Malaucène / Entrechaux Mollans sur Ouvèze	Tou 5

<b>Contexte général</b>	<p>Ce dernier secteur s'inscrit au sein d'un vaste bassin agricole où l'Ouvèze se voit rejoint par deux de ses plus grands affluents, le Toulourenc en rive gauche et l'Eyguemarse en rive droite.</p> <p>La largeur du lit reste quasi constante (une quinzaine de mètres environ) et la pente diminue progressivement jusqu'à la confluence avec l'Ouvèze.</p> <p>Les enjeux en présence sont peu nombreux, se cantonnant à quelques maisons positionnées en bordure du cours d'eau et au camping des trois rivières, positionné au droit de la confluence et qui semble particulièrement vulnérable à une brusque montée des eaux. Sa présence entraîne une forte fréquentation du lit du cours d'eau sur sa partie aval. Par ailleurs, les eaux du cours d'eau sont en partie déviées vers une piscine aménagée dans le lit de l'Ouvèze au droit de la confluence.</p> <p>L'intérêt piscicole paraît fort sur ce tronçon aux écoulements permanents mais les pressions durant la saison estivale semblent nombreuses. La qualité des eaux semble bonne.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	2 ponts – 1 seuil
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Habitations isolées positionnées en bordure du cours d'eau</b></p> <p><b>Camping des trois rivières</b></p> <p><b>Pont de la RD 13</b></p>

**Morphologie et dynamique**

Libéré de ses contraintes géologiques, le lit du Toulourenc se fait sur ce dernier tronçon plus mobile et sinueux, il est ainsi accompagné de nombreuses zones d'érosions. Le lit semble s'inciser progressivement dès la sortie des gorges et plus particulièrement à l'aval du pont de la RD 13 où les berges se perchent de plusieurs mètres.

Quelques habitations positionnées à proximité du cours d'eau semblent menacées par ces érosions et quelques protections de berge ont ainsi été mises en place.

Quelques atterrissements végétalisés se mettent également en place lorsque le lit se fait plus large et ensoleillé. Il convient de noter la fermeture progressive de la section d'écoulement en amont du pont de la RD 13.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR SECTEUR DE COURS D'EAU

Toulourenc	Secteur 4 – Le Toulourenc aval	Du pont Vieux à la confluence avec l'Ouvèze
Longueur = <b>3 760 m</b>	Malaucène / Entrechaux Mollans sur Ouvèze	Tou 5

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve du Toulourenc présente un état moyen sur ce secteur où les pressions se font plus nombreuses et continues.

Les espèces dominantes sont le saule arbustif, le peuplier noir et l'aulne, présentes en très grands nombres en bordure du lit mineur, et sont parfois accompagnées de quelques peupliers blancs. Quelques foyers vieillissants de peuplier noir sont également présents et tendent à banaliser la ripisylve.

Le chêne blanc occupe quant à lui les berges plus perchées et quelques foyers de résineux ponctuent le secteur.

L'incision générale du lit observée confère à ce secteur des capacités d'apport d'encombres importantes ; encombres qui peuvent toutefois venir se bloquer dans les nombreux méandres avant de rejoindre le lit de l'Ouvèze.

Pour finir, on note l'augmentation du nombre de foyers de Canne de Provence, ainsi que la présence d'autres indésirables tels que le robinier faux acacia.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+/-	-	+/-	+	+
<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>		
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>		

**Orientations de gestion**

**Contrôler la fréquentation touristique estivale**

**Restaurer et protéger les berges fragilisées par le sur-piétinement**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont du camping

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Contrôler la production de bois** en amont du camping

**Gestion des espèces indésirables**

# LE MENON ET L'ALAUZON



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Menon et Alauzon</b>		
Longueur = <b>13 100 m (Menon)</b> <b>2 800 m (Alauzon)</b>	Le Poët-en-Percip / La Roche-sur-le-Buis / Buis-les-Baronnies	Men 1 et 2

<b>Contexte général</b>	<p>Le Menon, et son affluent rive droite l'Alauzon, sont deux cours d'eau au régime torrentiel comme en témoignent les nombreux blocs qui jonchent le lit de ces deux rivières.</p> <p>Présentant des pentes supérieures à 5 %, ces deux cours d'eau s'écoulent au sein de zones sauvages, où vallées étroites et zones de gorges se côtoient. On relève toutefois quelques zones agricoles sur l'amont du bassin versant.</p> <p>Le Menon conflue avec l'Ouvèze sur sa rive droite à proximité du centre de Buis les Baronnie, après avoir traversé son ancien cône de déjection aujourd'hui fixé par l'extension de l'urbanisation communale. Cette zone constitue par ailleurs le point sensible du cours d'eau, où les habitations semblent particulièrement vulnérables à une montée des eaux, notamment sur les 300 derniers mètres avant la confluence.</p> <p>L'Alauzon reste quant à lui particulièrement sauvage sur l'intégralité de son linéaire. Seules quelques maisons sont venues s'installer en marge du cours d'eau au droit de sa confluence avec le Menon mais restent toutefois perchées sur les versants ceinturant le torrent. Il convient de relever les belles formations de tufs ainsi que les successions de cascade présentes sur la partie aval du torrent.</p> <p>La qualité de l'eau du Menon semble bonne, à l'exception de la partie aval où des signes d'eutrophisation apparaissent dès son entrée dans la zone urbanisée. Celle des eaux de l'Alauzon semble elle aussi bonne, conformément aux faibles pressions relevées sur le milieu. L'intérêt piscicole semble élevé, au regard des écoulements permanents et des eaux riches en oxygène.</p> <p>Quelques prélèvements d'eau destinés à l'irrigation sont par ailleurs recensés sur l'aval du Menon.</p>
<b>Affluents et ouvrages</b>	<p>Menon : 3 ponts – 6 seuils</p> <p>Alauzon : 3 ponts</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<b>L'approche et la traversée de Buis les Baronnie</b>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Menon et Alauzon</b>		
Longueur = <b>13 100 m (Menon)</b> <b>2 800 m (Alauzon)</b>	Le Poët-en-Percip / La Roche-sur-le-Buis / Buis-les-Baronnies	Men 1 et 2

**La végétation des berges et du lit**

Le caractère sauvage du bassin versant du Menon permet à ses boisements ripicoles de présenter un état naturel particulièrement préservé sur une majorité de son linéaire. Les seules dégradations relevées se localisent :

- en amont du bassin versant, où quelques terres agricoles contraignent le développement et la densification des boisements ;
- sur les 600 derniers mètres où l'entrée dans la zone urbaine et l'entretien trop poussé ont limité le développement d'un véritable sous bois et où seuls quelques vieux peupliers noirs viennent ombragés le cours d'eau.

Les espèces dominantes sont le peuplier noir et l'aulne, accompagnées d'érable champêtre, d'aubépine, de buis, de cornouiller et de frêne. Le saule arbustif se fait par ailleurs plus rare, la majorité des sujets sont relevés en amont du cours d'eau où le bassin versant se fait plus ouvert et ensoleillé.

Un nombre conséquent d'arbres morts ou vieillissants a par ailleurs été recensé en amont immédiat de la zone urbanisée de Buis-les-Baronnies. De même, l'incision générale du lit vient encore augmenter les capacités de production d'encombres sur ce secteur particulièrement sensible.

En ce qui concerne l'Alauzon, les contraintes topographiques relevées contraignent très fortement le développement des boisements ripicoles. Les espèces dominantes sont le pin et le buis qui arrivent à s'installer sur le substratum rocheux. On relève toutefois quelques saules notamment sur l'amont du bassin versant où les pentes se font moins raides.

Quelques foyers d'espèces indésirables sont par ailleurs présents sur le bassin versant. On note le foyer d'ailante localisé à proximité du pont de la RD 159 ainsi que les cannes de Provence présentes dans l'entrée de Buis les Baronnies.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+/-	+	0	++

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

## FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Menon et Alauzon</b>		
Longueur = <b>13 100 m (Menon)</b> <b>2 800 m (Alauzon)</b>	Le Poët-en-Percip / La Roche-sur-le-Buis / Buis-les-Baronnies	Men 1 et 2

<b>Orientations de gestion</b>
<p><b>Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention</b></p> <p><b>Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit</b> dans la traversée de Buis-les-Baronnies</p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b> en amont de Buis-les-Baronnies</p> <p><b>Gestion du bois mort sur berge</b> en amont de Buis-les-Baronnies</p> <p><b>Contrôler la production de bois</b> en amont de Buis-les-Baronnies</p> <p><b>Valorisation paysagère du cours d'eau</b> dans l'entrée de Buis les Baronnies</p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>



**LES AFFLUENTS DE  
BUIS-LES-BARONNIES**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Les affluents de Buis-les-Baronnies</b>	<i>Entre Menon et Derboux</i>
--	-------------------------------

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Malguéri	Buis-les-Baronnies	1 950 m	<b>Aff BIB 2</b>
Ravin du Jonchier		2 400 m	
Ravin de Rieu Chaud		100 m	<b>Aff BIB 1</b>
Ravin de la Curaye		400 m	
Ruisseau de Laval	Beauvoisin / Propiac / Buis-les-Baronnies	5 600 m	
Ravin de la Combe de la Bouse	Propiac / Buis-les-Baronnies	100 m	
Ravin de la Motte	Buis-les-Baronnies	1 000 m	
Ravin de la nouvelle station d'épuration		200 m	
Ravin des Brugières		150 m	
Ravin de la plaine de Cost		150 m	

<b>Contexte général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le ruisseau du Malguéri, et son affluent rive droite le ravin du Jonchier sont deux cours d'eau s'incisant profondément dans les versants de la montagne des Plates avant de déboucher dans le village de Buis les Baronnies.</li> </ul> <p>Deux faciès peuvent s'y distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en amont, les cours d'eau sont sinueux, profondément incisés et ne menacent aucun enjeux. De grandes érosions de versant sont parfois visibles, la géologie locale n'offrant que peu de résistance aux cours d'eau (marnes noires).</li> <li>- en aval, les pentes s'adoucisent, les enjeux en présence ont entraîné la mise en place de nombreuses protections de berge (murs et enrochements), fixant ainsi le lit du cours d'eau. Le fond du lit est parfois même pavé limitant ainsi l'incision du cours d'eau dans la zone urbanisée.</li> </ul> <p>Il convient de relever le nombre important d'ouvrages de franchissement présents sur le ruisseau de Malguéri, où la section d'écoulement est relativement étroite, ce qui a pour effet d'accroître le risque d'encombrement d'ouvrages qui entraînerait le débordement des eaux du ruisseau dans la zone urbanisée. A cet égard, un piège à embâcles a récemment été mis en place à l'entrée de la zone urbanisée (automne 2010).</p>
-------------------------	---

- Les ravins de la Curaye et de la plaine de Cost relève plus du régime de fossé pluvial que de celui de véritable cours d'eau. Les pentes sont faibles, le dynamisme quasi-nul. Il convient toutefois de relever les nombreuses habitations présentes au droit du ravin de la Curaye.
- Les ravins de Rieu Chaud, de la Motte, de la nouvelle station d'épuration et des Brugières sont des cours d'eau intermittents drainant les versants pentus ceinturant la commune de Buis les Baronnies. Les profils en travers y sont plus incisés. Il convient de relever le passage du ravin de la Motte au sein de la zone d'activité de l'Ouvèze via un lit endigué perché au dessus des entreprises présentes.
- Le ruisseau de Laval se démarque de par la taille de son bassin versant qui s'étend sur le territoire de trois communes. Le ravin de la Combe de la Bouse conflue avec lui sur sa rive gauche en tête de bassin versant.  
A l'instar du ruisseau de Malguéri, deux faciès se distinguent :
  - sur l'amont, le cours d'eau s'incise dans les marnes noires et ne menace aucun enjeu.
  - sur l'aval, la pente s'adoucie mais les berges restent perchées. Les enjeux se font plus nombreux, avec quelques habitations positionnés en marge du cours d'eau et la traversée de la zone d'activité de l'Ouvèze
- Au regard des écoulements observés sur ces affluents, l'intérêt piscicole semble très faible à nul. La qualité des eaux apparaît comme moyenne à mauvaise et des signes d'eutrophisation sont visibles en aval des zones urbanisées. Quelques pompages en rivière sont par ailleurs recensés (ruisseau de Laval essentiellement) et viennent encore accroître la faiblesse des écoulements.

**Affluents et ouvrages**

Ruisseau de Malguéri : 12 ponts (dont plus de la moitié sont des accès riverains)  
 Ravin du Jonchier : 1 pont (buse cadre pour accès riverain)  
 Ravin de Rieu Chaud : 1 pont  
 Ravin de la Curaye : 3 ponts  
 Ruisseau de Laval : 3 ponts  
 Ravin de la Combe de la Bouse : 1 pont  
 Ravin de la Motte : 3 ponts  
 Ravin de la nouvelle station d'épuration : 1 traversée busée  
 Ravin des Brugières : 1 pont  
 Ravin de la plaine de Cost : 1 pont

<p><b><u>A retenir</u></b></p> <p><b>Enjeux principaux du secteur</b></p>	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les quelques habitations isolées positionnées à proximité de ces cours d'eau ;</li> <li>- les passages sous ouvrages et les risques de formations d'encombres induits (RD 5,...) ;</li> <li>- la traversée des zones urbanisées pour les ravins de la Curaye et du Jonchier ainsi que le ruisseau de Malguéri ;</li> <li>- les 400 derniers mètres pour le ruisseau de Laval, avec le passage à proximité de la zone d'activité</li> <li>- les 300 derniers mètres pour le ravin de la Motte, ou le cours d'eau traverse la zone d'activité via un lit perché entre deux digues hautes ;</li> <li>- le passage à proximité de la nouvelle station d'épuration pour le ravin éponyme.</li> </ul>
---	--

### La végétation des berges et du lit

A l'instar des deux faciès morphologique observés, les boisements rivulaires de ces d'eau se distinguent en deux catégories :

- sur les parties amont, des pins ou des chênes blancs viennent s'implanter sur les versants incisés. Le développement d'une vraie ripisylve n'est que rarement possible. Quelques jeunes saules et peupliers noirs viennent parfois s'installer à l'abri de gros blocs là où le substrat est plus ou moins fixé.
- sur les parties aval, la mise en place de nombreuses protections de berge (enrochement, mur, dallage du fond du lit), couplé à un contexte fortement urbanisé, ne laissent que très peu de place au développement de boisements riverains.

Il convient de noter :

- la quasi-disparition des végétaux présents dans le lit du ravin du Jonchier et du ruisseau de Malguéri (roseaux et ronces essentiellement, peupliers et saules plus ponctuellement) lors des travaux d'augmentation des capacités d'écoulement récemment effectués (automne 2010).
- La quasi-absence de ripisylve sur le ravin de la Curaye, le ravin de la plaine de Cost, le ravin des Brugières et certaines zones du ruisseau de Laval.
- Le nombre important de vieux peupliers noirs présents sur le ruisseau de Laval, sur les 100 derniers mètres localisés en amont du pont de la RD 5 qui tendent à accroître le risque de formations d'embâcles au droit de ce dernier.
- La fermeture du lit du ravin de la Motte lors de la traversée de la zone d'activité de l'Ouvèze, ou il s'écoule via un lit perché entre deux digues hautes. De nombreux peupliers noirs s'y sont installés, et viennent ici renforcer le risque d'inondation sur ce secteur particulièrement sensible.
- Le nombre plus important de foyers d'espèces indésirables (robinier, canne de Provence, ailante, bambou) sur ces cours d'eau.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Les affluents de Buis-les-Baronnies</b>	<i>Entre Menon et Derboux</i>
--	-------------------------------

Contributions principales de la ripisylve				
Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+/-	+/-	0	0	-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

Orientations de gestion
<p><b>Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit</b> (uniquement affluents urbains)</p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b> en amont des zones urbanisées</p> <p><b>Gestion du bois mort sur berge</b> en amont des zones urbanisées</p> <p><b>Contrôler la production de bois</b> en amont des zones urbanisées</p> <p><b>Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements</b></p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>

# L'EYGUEMARSE ET SES AFFLUENTS



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

L'Eyguemarse et ses affluents		
Longueur = <b>15 700 m</b>	Benivay Ollon / Beauvoisin / Propiac / Mérindol-les-Oliviers / Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Eyg 1 et 2

Nom des affluents	Communes	Longueur	Planche
Ravin des Jonchiers	Beauvoisin / Propiac	1 400 m	Aff Eyg 1
Ravin de Pré Bossu	Beauvoisin	770 m	
Ravin des Terres de l'Ase	Beauvoisin / Propiac	2 300 m	
Ravin de Saint Font	Beauvoisin	1 500 m	
Ravin des Granges	Beauvoisin / Propiac	3 900 m	
Ruisseau de Beauvoisin	Propiac	3 200 m	
Ravin du Salin	Propiac	400 m	
Ravin de Dré Coucou	Mérindol-les-Oliviers	1 300 m	Aff Eyg 2
Ravin des Rouvières	Mérindol-les-Oliviers	1 400 m	
Ravin de Saint Bertrand	Mérindol-les-Oliviers	4 300 m	

<b>Contexte général</b>	<p>L'Eyguemarse (ou Ayguemarse ou Aygue Marce) est un cours d'eau permanent long de près de 16 kilomètres qui conflue avec l'Ouvèze sur sa rive droite au droit du lieu dit « la Grange Neuve », en amont immédiat de la confluence Ouvèze / Toulourenc.</p> <p>Le cours d'eau présente trois faciès différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en amont de la Chapelle St Jean, le cours d'eau s'écoule au sein d'une vallée relativement préservée où seuls quelques vergers viennent rivaliser avec la forêt domaniale des Baronnie. Le lit est étroit, pentu, tortueux et constitué de gros blocs.</li> <li>- entre la chapelle St Jean et la confluence avec le ruisseau de Beauvoisin, la pente s'adoucit et l'Eyguemarse suit un lit sinueux qui serpente au milieu d'une vallée à l'occupation agricole marquée. Le lit se développe mais conserve toutefois une largeur inférieure à 5 mètres. Quelques zones d'érosion de berge plus ou moins marquées sont également recensées.</li> <li>- entre sa confluence avec le ruisseau de Beauvoisin et celle avec l'Ouvèze, le lit présente un tout autre faciès. Il passe en effet d'une configuration rectiligne à un lit en tresse. La largeur moyenne est d'environ 15 mètres mais peut atteindre plus de 50 mètres par endroit. Le lit est recouvert de galets provenant du ruisseau de Beauvoisin et de ses affluents.</li> </ul> <p>Après avoir traversé une vallée plus étroite où les contraintes latérales sont moins nombreuses (exception faite de la RD 347 qui se retrouve par endroit trop proche du cours d'eau), l'Eyguemarse s'engage au sein d'une vaste plaine agricole (dès le Moulin Gauthier) avant de rejoindre l'Ouvèze plus de 3 kilomètres en aval. Les eaux superficielles se perdent progressivement, jusqu'à disparaître quelques centaines de mètres en amont de la confluence avec l'Ouvèze (août 2010).</p> <p>La mobilité du cours d'eau sur ce tronçon semble importante et de nombreuses érosions de berges sont relevées. Quelques protections de berge viennent ainsi rectifier le lit du cours d'eau (au droit de la confluence notamment).</p>
-------------------------	--

<b>L'Eyguemarse et ses affluents</b>		
Longueur = <b>15 700 m</b>	Benivay Ollon / Beauvoisin / Propiac / Mérindol-les-Oliviers / Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Eyg 1 et 2

	<p>La qualité des eaux semble bonne, bien que quelques signes d'eutrophisation soient ponctuellement visibles. L'intérêt piscicole est fort, bien que le cours d'eau soit déconnecté de l'Ouvèze durant la saison estivale.</p> <p>De nombreux prélèvements d'eaux destinées à l'irrigation sont par ailleurs référencés tout au long du cours d'eau.</p> <p>Les enjeux sont dispersés et restent peu nombreux. On relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le camping de Benivay-Ollon,</li> <li>- le passage à proximité du village de Propiac,</li> <li>- les quelques habitations isolées positionnées en bordure de cours d'eau,</li> <li>- l'entreprise Senteur Nature Provence localisé au droit de la confluence avec l'Ouvèze,</li> <li>- les ouvrages hydrauliques qui semblent toutefois suffisamment dimensionnés (hormis celui du camping de Benivay-Ollon).</li> </ul> <p>Pour ce qui est des affluents de l'Eyguemarse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les affluents du ruisseau de Beauvoisin constituent un réseau de cours d'eau qui draine les pentes de la commune de Beauvoisin. Les pentes sont relativement élevées (plus de 10%) et les profils généralement incisés. L'occupation des sols est essentiellement agricole et les enjeux en présence sont peu nombreux, se limitant à quelques habitations isolées et aux ouvrages hydrauliques de la RD 147 et RD 523.</li> <li>- Le ruisseau de Beauvoisin, qui collecte l'ensemble de ces ravins, s'écoule au sein d'une vallée plus étroite localisée au pied de la forêt domaniale des Baronnie. Il est le principal affluent de l'Eyguemarse, avec lequel il conflue au sud de la commune de Propiac. Le cours d'eau s'élargit au grès des confluences successives avec ses affluents et atteint plus d'une vingtaine de mètres au droit de sa confluence avec l'Eyguemarse. Le lit est couvert de gros blocs et présente de grands signes d'incision, le substratum marneux se retrouve ainsi parfois à l'affleurement. Les enjeux en présence restent peu nombreux, se limitant à quelques zones urbanisées situées en bordure de la RD 147.</li> <li>- Le ravin du Salin est un petit affluent permanent de l'Eyguemarse dont les eaux sont issues d'une source salée localisée à l'Ouest de la commune. Le lit est étroit et incisé. Les enjeux se cantonnent au pont de la RD 347 et à la maison située à proximité.</li> <li>- Le ravin de St Bertrand, et ses deux affluents (ravins des Rouvières et de Dré Coucou) constituent un groupe d'affluents profondément incisé dans les marnes de l'Est de la commune de Mérindol-les-Oliviers. Ils s'inscrivent au sein de profondes vallées boisées ne permettant pas l'installation de terres agricoles. Les enjeux sont ainsi peu nombreux, se limitant aux ponts des RD 147 et 347.</li> </ul>
--	--

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>L'Eyguemarse et ses affluents</b>		
Longueur = <b>15 700 m</b>	Benivay Ollon / Beauvoisin / Propiac / Mérindol-les-Oliviers / Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Eyg 1 et 2

<b>Ouvrages</b>	<p>Eyguemarse : 8 ponts – 2 seuils            Ravin des Jonchiers : 2 ponts            Ravin de Pré Bossu : 1 pont            Ravin des Terres de l'Ase : 2 ponts            Ravin de Saint Font : 2 ponts            Ravin des Granges : 2 ponts            Ruisseau de Beauvoisin : Aucun ouvrage            Ravin du Salin : 1 pont            Ravin de Dré Coucou : 1 pont            Ravin des Rouvières : 1 pont            Ravin de Saint Bertrand : 2 ponts</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>le passage à proximité de Benivay-Ollon</b></li> <li>- <b>le passage à proximité de Propiac,</b></li> <li>- <b>le camping de l'écluse,</b></li> <li>- <b>la RD 347,</b></li> <li>- <b>les nombreuses habitations ou groupement d'habitations positionnées en marge des cours d'eau du bassin versant de l'Eyguemarse.</b></li> </ul>

**La végétation des berges et du lit**

Sur le premier tronçon identifié, l'Eyguemarse présente une belle ripisylve relativement préservée composée de peupliers noirs, de saules arbustifs et d'aulnes, en proportion égale et située en pied de berge. Les versants sont quant à eux couverts par une forêt de résineux.

Une fois le mur de calcaire dépassé (structure géologique particulière traversée par le cours d'eau au droit de la ferme du Casset), l'Eyguemarse s'écoule au sein d'une vallée plus ouverte où la pression agricole devient plus importante. Les boisements riverains du cours d'eau s'en ressentent, avec une largeur de ripisylve se limitant la plupart du temps au talus de berge, ainsi qu'une densité de boisement plus faible. Les espèces en présence conservent toutefois leur forte valeur patrimoniale. L'aulne blanc est sans conteste l'espèce dominante ; il est accompagné par le saule arbustif, bien présent lui aussi, le frêne et le peuplier noir. Le noisetier occupe le haut de berge et quelques érables champêtres et sureaux sont ponctuellement recensés. Le sous bois est quant à lui occupé par la prêle ainsi que par le cornouiller. Les ronces profitent par ailleurs bien de la faible largeur du boisement et du bon ensoleillement induit.

Ce secteur fortement incisé présente de nombreux embâcles et arbres penchés. Quelques peupliers d'Italie ponctuent le linéaire du secteur, de même que quelques foyers de plantes indésirables (robinier, canne de Provence, bambou, ailante, buddleia), notamment au droit du pont de la RD 147.

Il convient de noter l'entretien trop poussé de la ripisylve dans la traversée du camping de l'Écluse, où la strate arbustive a quasiment disparue.

<b>L'Eyguemarse et ses affluents</b>		
Longueur = <b>15 700 m</b>	Benivay Ollon / Beauvoisin / Propiac / Mérindol-les-Oliviers / Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Eyg 1 et 2

La confluence avec le ruisseau de Beauvoisin vient par la suite totalement bouleverser la végétation rivulaire. Le lit s'élargit et se couvre de galets au diamètre décimétrique. Cette configuration plus ensoleillée et aride entraîne le déclin de la population d'aulne qui se fait plus anecdotique. Les deux espèces dominantes sont le saule et le peuplier noir, en proportion égale. Les pins viennent par endroit border le cours d'eau, notamment au droit des zones à l'incision plus marquée. A cet égard, quelques sujets morts et/ou couchés sont présents dans le lit.

Les foyers de canne de Provence se font plus nombreux sur ce secteur. Quelques plants de Tamaris se sont également implantés en marge du cours d'eau et constituent une particularité du cours d'eau.

En ce qui concerne les affluents :

- Les affluents du Beauvoisin présentent une végétation similaire, essentiellement forestière (chênes blancs, buis et pins) accompagnée de genêts et de ronces en configuration plus ensoleillée. Quelques saules et pins noirs viennent par ailleurs s'installer au sein du lit des plus gros cours d'eau (Ravin des Granges et des Terres de l'Ase). Les contraintes topographiques permettent par ailleurs aux boisements riverains de se développer sur une bonne largeur.
- Le ruisseau de Beauvoisin présente un boisement similaire sur ses hautes berges, avec un nombre de pin relativement important, notamment sur sa rive gauche. Une fois la ferme de Pré Chauvin dépassée, le lit se fait plus large et permet ainsi un meilleur développement de la ripisylve. De nombreux saules arbustifs sont ainsi présents au sein du lit actif du cours d'eau ; ils sont accompagnés de jeunes peupliers noirs et de quelques peupliers blancs et aulnes. De nombreux embâcles sont par ailleurs recensés dans le lit, avec notamment quelques pins morts qui se sont renversés consécutivement à l'incision du lit.
- Le ravin du Salin présente un boisement de mauvaise qualité, étroit et faiblement densifié. Quelques chênes blancs et cornouiller occupent le talus de berge. Un foyer de canne de Provence est par ailleurs présent à proximité de la confluence avec l'Eyguemarse.
- Le ravin de Saint Bertrand et ses deux affluents présentent des espèces essentiellement forestières (chêne blanc essentiellement) sur la majorité du bassin versant. Seuls les 300 derniers mètres du ravin de Saint Bertrand présentent une configuration différente, où la faible pente du cours d'eau et la proximité de la RD 147a ont entraîné le débroussaillage quasi-intégral des berges du cours d'eau. Quelques roseaux prennent place dans le lit et sont accompagnés de cannes de Provence et de jeunes peupliers blancs.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

L'Eyguemarse et ses affluents		
Longueur = <b>15 700 m</b>	Benivay Ollon / Beauvoisin / Propiac / Mérindol-les-Oliviers / Mollans-sur-Ouvèze / Faucon	Eyg 1 et 2

Contributions principales de la ripisylve					
Cours d'eau	Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
Eyguemarse	- sur l'amont + sur l'aval	+	+	0	+/- sur l'amont ++ sur l'aval
Ruisseau de Beauvoisin et affluents	+	0	0		
Ravin du Pas	-	+/-	-	-	-
Ravin de Saint Bertrand et affluents	+	0	0	0	+

Majeure préservée ++	Majeure altérée +/-	Compromise C
Secondaire préservée +	Secondaire altérée -	Aucune contribution 0

Orientations de gestion
<p><b>Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention</b> (amont de l'Eyguemarse)</p> <p><b>Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)</b></p> <p><b>Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve</b> au droit des zones dégradées</p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b></p> <p><b>Gestion du bois mort sur berge</b></p> <p><b>Contrôler la production de bois</b></p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>



## **LE TORRENT D'ANARY**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Torrent d'Anary</b>		
Longueur = <b>7 400 m</b>	Barret-de-Lioure / Montbrun-les-Bains	Ana

<b>Contexte général</b>	<p>Le torrent d'Anary est un cours d'eau permanent qui traverse sur son aval le village de Montbrun les Bains avant de confluer avec le Toulourenc sur sa rive gauche.</p> <p>Très pentu sur sa tête de bassin versant, le profil du torrent d'Anary s'adoucit progressivement dès la traversée du hameau du Moulin (commune de Barret-de-Lioure). Il présente par la suite de nombreux signes d'incision. On observe en effet dès le lieu dit « le Ranquet » un ancien seuil qui se retrouve perché au dessus du cours d'eau. L'enfoncement général du lit s'accroît ensuite jusqu'à la confluence avec le Toulourenc.</p> <p>De nombreuses protections de berge ont été mises en place dans la traversée du village de Montbrun-les-bains, qui constitue l'enjeu principal sur ce cours d'eau.</p> <p>Sur le reste du bassin versant, l'occupation des sols est essentiellement agricole. Quelques habitations viennent toutefois se positionner à proximité immédiate du cours d'eau à l'extérieur de la zone urbanisée.</p> <p>La qualité de l'eau semble fortement se dégrader dans la traversée de Montbrun les Bains où des signes d'eutrophisation importante sont visibles. L'intérêt piscicole semble faible.</p> <p>Par ailleurs, quelques prises d'eau destinées à l'irrigation sont recensées sur le torrent.</p>
<b>Ouvrages</b>	10 ouvrages de franchissement du cours d'eau (8 ponts et 2 passages busés) – 6 seuils
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Traversée du village de Montbrun-les-Bains</b></p> <p><b>Nombreuses zones d'habitat localisées au droit du cours d'eau</b></p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

Torrent d'Anary		
Longueur = <b>7 400 m</b>	Barret-de-Lioure / Montbrun-les-Bains	Ana

**La végétation des berges et du lit**

D'une manière générale, l'état de la ripisylve du torrent d'Anary est dégradé. Fortement contraint par la pression agricole et l'incision du lit, les boisements riverains présentent un faible développement et sont déconnectés du cours d'eau en amont du village de Montbrun les Bains. Les espèces dominantes sont plutôt forestières (Chêne Blanc, Érable champêtre, Aubépine), accompagnées de quelques saules présents en pied de berge.

Dans la traversée du village de Montbrun-les-Bains, la ripisylve subit une dégradation supplémentaire, du fait des nombreux aménagements de berges mis en oeuvre. Quelques saules s'installent toutefois à l'ombre des vieux peupliers noirs qui peuplent le haut de berge.

La ripisylve se densifie ensuite progressivement mais ne se développe latéralement qu'au droit de la confluence avec le Toulourenc. Quelques sujets d'aulnes et de frênes viennent accompagner les nombreux saules et peupliers noirs.

De nombreuses ruptures de la ripisylve sont présentes, notamment en rive gauche sur quelques centaines de mètres en amont du pont de la RD 542. Il convient également de noter la présence de nombreux peupliers d'Italie qui ponctuent le linéaire de cours d'eau, accompagnés de quelques foyers de robiniers faux-acacia.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+/-	+/-	+	0	-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**Orientations de gestion**

- Valorisation paysagère du cours d'eau** dans la traversée de Montbrun-les-Bains
- Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** dans la traversée de Montbrun-les-Bains
- Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont de Montbrun-les-Bains
- Contrôler la production de bois** en amont de Montbrun-les-Bains
- Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**
- Contrôler et limiter la fermeture du cours d'eau**
- Gestion des espèces indésirables**

# LE GROSEAU ET SES AFFLUENTS



### Le Groseau et ses affluents

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Le Groseau	Malaucène / Crestet / Entrechaux	9 700 m	<b>Gro 1 et 2</b>
Le Rieufroid	Beaumont-du-Ventoux / Malaucène	10 200 m	<b>Gro 3 et 4</b>
Le Gourfaraou	Beaumont-du-Ventoux / Malaucène	1 700 m	<b>Gro 3</b>
Le Vallat du Plan	Beaumont-du-Ventoux	2 300 m	
Le Sublon	Crestet / Malaucène	3 700 m	<b>Gro 4</b>
Le Maupas	Malaucène	1 200 m	

<b>Contexte général</b>	<p>Le Groseau, affluent rive gauche de l'Ouvèze, est un cours d'eau pérenne dont les eaux sont issues d'une source émergeant au droit de la commune de Malaucène au pied du mont Ventoux.</p> <p>Historiquement utilisées pour les besoins de l'homme (moulins, papeteries,...), le cours d'eau présente une prise d'eau conséquente à proximité de sa source qui détourne une grande partie des eaux de la rivière vers une papeterie (plus en activité) puis vers le village, ou quelques canaux sont apparents. Un bras du cours d'eau reste cependant visible et passe par l'Est du village au travers d'une zone urbanisée. L'ensemble des eaux du cours d'eau conflue par la suite en sortie de Malaucène.</p> <p>En aval de Malaucène, la pression agricole exercée sur les berges du cours d'eau semble relativement élevé, limitant ou supprimant de très nombreuses fois le développement latéral de la ripisylve. Une tendance générale et marquée à l'incision est par ailleurs à noter, avec de nombreuses zones de berge verticale perchée de plus d'un mètre et érodée ou sapée.</p> <p>Sur sa rive gauche, le Groseau voit confluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Maupas, qui est un petit cours d'eau au tracé définit par les terres agricoles qui l'entourent.</li> <li>- le Sublon, qui est un cours d'eau de plus grande importance, qui traverse une vallée sauvage et forestière sur sa partie haute et plus agricole sur son aval.</li> </ul> <p>Le Rieufroid se présente quant à lui sur la rive opposée et constitue un affluent relativement conséquent. Il traverse une longue vallée agricole et est doté de deux affluents de moindre importance (Vallat du Plan et Gourfaraou).</p> <p>L'intérêt piscicole du Groseau et ses affluents semble élevé. De nombreuses prises d'eau à destination agricole sont par ailleurs à noter tout au long du Groseau. La qualité des eaux semble par ailleurs bonne.</p>
-------------------------	---

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

**Le Groseau et ses affluents**

<p><b>Ouvrages</b></p>	<p>Le Groseau : 11 ponts et 5 seuils                  Le Rieufroid : 15 ponts                  Le Gourfaraou : 2 ponts – 1 seuil                  Le Vallat du Plan : 4 ponts                  Le Sublon : 3 ponts                  Le Maupas : 2 ponts</p>
<p><b><i>A retenir</i></b>  <b>Enjeux principaux du secteur</b></p>	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la traversée de Malaucène,</b></li> <li>- <b>les nombreuses habitations ou groupement d'habitations positionnées en marge des cours d'eau du bassin versant du Groseau.</b></li> </ul>

**La végétation des berges et du lit**

La ripisylve des cours d'eau du bassin versant du Groseau présente un état globalement dégradé. En effet, le cordon végétal riverain se limite très souvent à quelques mètres de part et d'autres des cours d'eau. Les boisements, bien que présentant des espèces à l'intérêt écologique fort à moyen, sont trop clairsemés et faible en densité pour donner aux cours d'eau un intérêt écologique élevé.

Quelques zones du Groseau conservent toutefois un caractère plus préservée, là où les terres agricoles ont su se mettre plus en retrait des rives du cours d'eau. Le Sublon présente également des boisements ripicoles à l'intérêt plus élevé.

Les espèces principales en présence sont le peuplier noir, le peuplier blanc, le noisetier et le chêne blanc. Le fort ensoleillement des berges du cours d'eau permet à la ronce un développement important. De très nombreux foyers de canne de Provence ponctuent par ailleurs les berges de ces cours d'eau. Quelques robiniers faux-acacia et foyers de bambous sont également présents.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
-	+/-	-	-	+/-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**Le Groseau et ses affluents**

**Orientations de gestion**

**Restauration profonde des boisements ripicoles**

**Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit**

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** au droit de Malaucène

**Contrôler la production de bois**

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Gestion des espèces indésirables**



# LE LAUZON ET SES AFFLUENTS



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

**Le Lauzon et ses affluents**

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Le Lauzon	Puyméras / Saint-Romain-en-Viennois / Saint-Marcellin-les-Vaison / Vaison-la-Romaine	13 200 m	<b>Lau 1 et 2</b>
Vallat Gours de Jacques	Puyméras / Saint-Romain-en-Viennois	4 100 m	<b>Lau 1</b>
Ravin du Brusquet	Saint-Romain-en-Viennois / Vaison-la-Romaine	3 900 m	<b>Lau 2</b>

<b>Contexte général</b>	<p>Le Lauzon est un des principaux affluents de l'Ouvèze avec laquelle il conflue sur sa rive droite en amont immédiat du village de Vaison-la-Romaine.</p> <p>Ce cours d'eau pérenne traverse un bassin versant à dominante agricole mais voit ses abords toutefois préservés. Quelques zones de gorges profondes ponctuent par ailleurs son cours (amont de Saint-Romain-en-Viennois).</p> <p>Le cours d'eau passe à proximité immédiate de deux villages (Saint-Romain-en-Viennois et Vaison-la-Romaine), mais son enclavement au sein d'une vallée profonde ne lui permet pas de les menacer. Quelques habitations positionnées à proximité du cours d'eau constituent les enjeux humains ponctuels à protéger.</p> <p>Sur sa rive gauche, le Lauzon voit confluer le Vallat Gours de Jacques, qui est un petit affluent permanent présentant un bassin versant à l'occupation des sols similaire. Positionné en rive gauche, le village de Puyméras ne semble pas menacé par le cours d'eau.</p> <p>Sur sa rive droite, à l'approche de Vaison-la-Romaine, c'est le ravin du Brusquet qui vient confluer avec le Lauzon. Ce cours d'eau de moindre importance et aux écoulements intermittent passe à proximité d'enjeux plus nombreux (notamment un poste électrique). La pression humaine sur ses berges se fait plus importante et se ressent de façon croissante au fil de l'eau.</p> <p>L'intérêt piscicole du Lauzon semble élevé, et la qualité des eaux bonne. De nombreuses prises d'eau à destination agricole ponctuent par ailleurs le cours du Lauzon.</p>
<b>Ouvrages</b>	<p>Le Lauzon : 10 ponts</p> <p>Vallat Gours de Jacques : 4 ponts</p> <p>Ravin du Brusquet : 5 ponts</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>les nombreuses habitations ou groupement d'habitations positionnées en marge des cours d'eau du bassin versant du Lauzon,</b></li> <li>- <b>le passage à proximité de Vaison-la-Romaine pour le ravin du Brusquet.</b></li> </ul>

## Le Lauzon et ses affluents

### La végétation des berges et du lit

Globalement préservée sur l'ensemble de son bassin versant, la ripisylve du Lauzon présente un intérêt écologique certain. L'espèce dominante est sans conteste l'aulne, présent en très grand nombre tout au long du cours d'eau, et ponctuellement accompagné par le peuplier blanc et frêne. Le chêne blanc est également très présent sur le haut de berge. La strate arborée semble largement dominante, et recouvre un sous-bois dominé par la prêle.

Bien que présentant une bonne largeur et densité de boisement sur une majorité de son linéaire, le Lauzon subit par endroit quelques dégradations, notamment à l'approche de Vaison-la-Romaine, où la ripisylve se fait plus clairsemée et disparaît parfois même sur l'une des deux berges. Il convient également de relever la zone de gorge étroite et profonde présente en amont de Saint-Romain-en-Viennois où la végétation penne à se développer.

Le Vallat Gours de Jacques présente quant à lui des boisements riverains d'intérêt croissant en allant vers l'aval. Sur sa première moitié, le cours d'eau suit un fossé enherbé quasi-rectiligne, où quelques phragmites, ronces et massettes viennent s'implanter. Une pluri-stratification s'opère ensuite, et des espèces tels l'aulne, le noisetier et le chêne blanc font leur apparition sur les berges. L'entretien relativement poussé opéré entre le village de Puyméras et le pont de la RD 46 ne permet toutefois d'obtenir une densité de boisement conséquente. Le cours d'eau traverse ensuite une nouvelle zone où dominent les phragmites, puis entre dans un secteur plus préservée et sauvage avant de confluer avec le Lauzon.

Le ravin du Brusquet, de par son positionnement plus périurbain, présente des boisements ripicoles à l'intérêt nettement plus faible, notamment sur la seconde moitié de son cours. S'approchant par endroit plus du fossé pluvial que du véritable cours d'eau, il présente des espèces de bon intérêt (noisetier, peuplier blanc, chêne blanc) mais en trop faible densité pour donner au cours d'eau un intérêt écologique marqué. Les boisements présents en amont de Vaison-la-Romaine sont plus denses et pluristratifiés mais la largeur reste faible. Les espèces y sont également plus forestière (chêne blanc). Il convient de relever l'alignement conséquent de phragmites en aval du pont de la RD 938.

De très nombreux foyers de canne de Provence ponctuent par ailleurs les berges de ces cours d'eau, de façon croissante à l'approche du village de Vaison-la-Romaine. Quelques foyers de bambous et de buddleia ponctuent par ailleurs le Lauzon.

#### Contributions principales de la ripisylve

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	+	++

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**Le Lauzon et ses affluents**

**Orientations de gestion**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** au droit des zones dégradées

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit**

**Gestion du bois mort sur berge** en amont de Vaison-la-Romaine

**Contrôler la production de bois** en amont de Vaison-la-Romaine

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Gestion des espèces indésirables**



**LES AFFLUENTS DE VAISON-LA-  
ROMAINE**



### Les affluents de Vaison-la-Romaine

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Ravin des Auzières	Le Crestet / Vaison-la-Romaine	1 200 m	<b>Aff VIR 2</b>
Ruisseau du Grand Alizier	Vaison-la-Romaine / Seguret	5 100 m	
Ravin de Baye	Vaison-la-Romaine	2 700 m	<b>Aff VIR 1</b>
Ravin de Pommerol		1 500 m	
Ravin de Sainte Croix		4 300 m	

<b>Contexte général</b>	<p>Cet ensemble de cours d'eau constitue un groupement de petit affluent de l'Ouvèze qui conflue avec cette dernière au droit de la commune de Vaison-la-Romaine.</p> <p>Il convient de distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ravin des Auzières, affluent rive gauche de l'Ouvèze, au caractère plutôt forestier et sauvage, à l'exception des derniers trois cent mètre où il longe une zone urbanisée et traverse la RD 938. Il convient de noter le fort embroussaillage du cours d'eau sur cette dernière section.</li> <li>- Le ruisseau du Grand Alizier, affluent rive gauche de l'Ouvèze, qui comme le ravin des Auzières, présente un bassin versant préservé et sauvage à l'exception de la zone de confluence. Le régime semble torrentiel et les signes d'érosion de berge sont nombreux. Une carrière, ainsi que la déchetterie de Vaison-la-Romaine (dont un rejet nauséabond semblant en provenir s'écoule dans le cours d'eau) se positionnent en amont du pont de la RD 977.</li> <li>- Les ravins de Baye, de Pommerol, et de Sainte Croix, qui constitue un réseau de cours d'eau intermittent drainant le nord du village de Vaison-la-Romaine. De taille modeste, leur profil s'apparente plutôt à un fossé pluvial qu'à un véritable cours d'eau. Dès leur entrée dans la zone urbanisée, leurs lits sont canalisés (maçonnerie ou béton), déconnectant ainsi le cours d'eau de ses berges.</li> </ul> <p>L'intérêt piscicole de ces cours d'eau semble nul. Aucun usage notable de ces cours d'eau n'est à signaler. Il convient par ailleurs de signaler un rejet d'eau malodorante particulièrement volumineux sur le torrent de Sainte Croix en amont du pont n°12.</p>
-------------------------	---

### Les affluents de Vaison-la-Romaine

<b>Ouvrages</b>	<p>Ravin des Auzières : 4 ponts</p> <p>Ruisseau du Grand Alizier : 1 pont et 1 seuil</p> <p>Ravin de Baye : 14 ponts</p> <p>Ravin de Pommerol : 4 ponts</p> <p>Ravin de Sainte Croix : 12 ponts</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La traversée de Vaison-la-Romaine pour les ravins de Baye, de Pommerol et de Sainte Croix ;</b></li> <li>- <b>Les zones de confluence avec l'Ouvèze sur les deux autres cours d'eau.</b></li> </ul>

### La végétation des berges et du lit

Il convient de distinguer, du point de vue de la végétation ripicole, les affluents rive gauche des affluents rive droite de l'Ouvèze.

Ainsi, sur les ravins de Baye, de Pommerol et de Sainte Croix, la forte urbanisation et la canalisation des trois ravins ne permettent pas le développement d'une ripisylve d'intérêt. Sur l'amont, ces cours d'eau présente une végétation clairsemée essentiellement forestière (chêne blanc), qui laisse sa place à un fossé enherbé et/ou enronçé dès l'approche de Vaison-la-Romaine. De très nombreux foyers de canne de Provence ponctuent par ailleurs le haut de berge, accentuant ainsi le risque d'obstruction des très nombreuses traversées busées présentes sur ces cours d'eau.

Sur les affluents rive gauche, les boisements riverain présente un intérêt écologique plus important :

- L'amont du ravin des Auzières présente une végétation plutôt forestière, dense, constituée d'espèce tel le chêne blanc et le noisetier. La seconde moitié du cours d'eau est elle bordée de peupliers noirs, de saules arbustifs et de frênes, dont le développement en milieu du lit, couplé aux importants foyers de ronces, entraine une fermeture du cours d'eau, un rétrécissement de la section d'écoulement et un risque accru de débordement des eaux vers la zone urbanisée et la RD 938. Quelques peupliers d'Italie bordent par ailleurs le cours d'eau.

La végétation bordant le ruisseau du Grand Alizier est elle entièrement forestière. L'absence d'écoulement permanent ainsi que les contraintes géologiques ne permettent pas le développement d'une vraie ripisylve. Les pins et chênes verts et blancs occupent la majeure partie des berges du cours d'eau. Quelques frênes, érables champêtre et noisetiers prennent toutefois place dans le lit à proximité de la confluence avec l'Ouvèze.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

**Les affluents de Vaison-la-Romaine**

**Contributions principales de la ripisylve**

<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
<b>+/-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**Orientations de gestion**

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** (uniquement affluents rive droite)

**Gestion du bois mort sur berge**

**Contrôler la production de bois**

**Contrôler et limiter la fermeture du cours d'eau** (Ravin des Auzières)

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements** (Grand Alizier)

**Gestion des espèces indésirables**



**LA SEILLE, LA GRANDE MAYRE ET LA  
CONTRE-SEILLE**



**La Seille, la Grande Mayre et la Contre Seille**

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Seille	Jonquières / Courthézon / Bédarrides	12 900 m	<b>Sei 1 et 2</b>
Grande Mayre	Courthézon / Bédarrides	5 400 m	<b>Sei 2</b>
Contre-Seille	Bédarrides	2 900 m	

<b>Contexte général</b>	<p>La Seille est un cours d'eau permanent qui s'écoule en suivant un axe Nord/Sud, à l'Ouest de l'Ouvèze, en traversant les communes de Jonquières, Courthézon et Bédarrides.</p> <p>L'occupation des sols alterne entre traversée de village et zone agricole, et ne laisse donc que très peu de place au développement de la ripisylve du cours d'eau.</p> <p>En zone agricole, le lit semble canalisé, présentant des berges pentus mais sans signes d'érosions (ou très rarement). Les alignements de platanes et leur système racinaire apparent érigeant de véritables protections de berge viennent encore accroître cette impression.</p> <p>La traversée de Courthézon s'effectue via un canal bétonné (sur la majorité du linéaire), ponctué par un très grand nombre d'ouvrage de franchissement (passerelle et pont). Deux grilles positionnées au droit de l'hôtel de ville retiennent par ailleurs en amont du village les éventuelles branches présentent dans le cours d'eau.</p> <p>Entre Courthézon et Bédarrides, une partie des eaux de la Seille est détournée (via 2 vannes martelières) vers la Contre Seille, constituée par un canal bétonné de section trapézoïdale confluant avec l'Ouvèze au droit du pont de l'autoroute A7.</p> <p>Deux usines sont positionnent également entre ces deux villages (usine Plantin en aval de Courthézon, ancienne usine en amont de Bédarrides), et constituent deux enjeux conséquents supplémentaires. Quelques anciens moulins (aval de Jonquières, centre de Bédarrides) sont par ailleurs positionnées en marge du cours d'eau.</p> <p>La traversée de Bédarrides s'effectue par l'Ouest du centre du village, en zone fortement urbanisée. Les ouvrages de franchissement sont moins nombreux. La confluence avec l'Ouvèze s'effectue via deux exutoires possibles, ou 3 vannes martelières se positionnent afin d'éviter un éventuel refoulement des eaux de l'Ouvèze vers la Seille en cas de crue. Deux plates formes permettant la mise en place de pompes (évacuant les eaux de la Seille en cas de fermeture des vannes martelières) sont par ailleurs positionnées au droit de la confluence.</p> <p>La qualité des eaux de la Seille semble se dégrader à l'aval de Courthézon, avec une augmentation de la turbidité des eaux. L'intérêt piscicole semble modéré. De nombreuses prises d'eau, associées à une ou plusieurs vannes martelières, ponctuent par ailleurs le lit de la Seille et permettent l'irrigation de nombreuses terres agricoles.</p>
-------------------------	---

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

**La Seille, la Grande Mayre et la Contre Seille**

<b>Ouvrages</b>	Seille : 43 ponts – 1 seuil – Nombreuses vannes martelières Grande Mayre : 2 ponts Contre-Seille : 8 ponts
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<b>Les enjeux en présence sont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les traversées de Courthézon et de Bédarrides constituent les deux enjeux principaux du cours d'eau,</li> <li>- la traversée de l'usine Plantin.</li> </ul>

**La végétation des berges et du lit**

Comme dit ci-avant, l'alternance de zone urbanisée et agricole ne laisse que très peu de place au développement d'une ripisylve d'intérêt. La Seille ne présente ainsi que des boisements clairsemés se limitant au talus de berge.

Les espèces en présence sont le peuplier blanc, le chêne blanc et le noisetier, accompagnées d'un sous bois dominé par la ronce. Quelques zones de phragmites ponctuent également le cours d'eau. Les ruptures de ripisylve sont nombreuses, et viennent encore accroître l'ensoleillement des eaux. Quelques secteurs sont toutefois plus préservés, comme la zone de confluence avec la Grande Mayre. L'entretien y est toutefois trop strict et met à nu les berges du cours d'eau à chaque passage.

Il convient également de noter les alignements de platanes (amont de Courthézon, amont de Bédarrides) dont les complexes racinaires structurent les berges de la Seille. Les foyers de Canne de Provence se font par ailleurs plus nombreux, le plus important se localisant entre Courthézon et l'usine Plantin.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
-	+/-	+/-	+/-	-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**La Seille, la Grande Mayre et la Contre Seille**

**Orientations de gestion**

**Restauration profonde des boisements ripicoles**

**Valorisation paysagère du cours d'eau** (Seille)

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** au droit des traversées urbaines

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des traversées urbaines

**Gestion du bois mort sur berge** en amont des traversées urbaines

**Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements**

**Gestion des espèces indésirables**



# LES AFFLUENTS DE LA HAUTE OUVÈZE



FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la haute Ouvèze</b>	<i>De Somecure au gorges d'Ubrieux</i>
---	--

Nom du cours d'eau	Commune(s)	Longueur étudiée	Planche n°
Ravin de Pracaillon	Montauban-sur-l'Ouvèze	600 m	Aff Hte Ouv 1
Ruisseau de Crabaye	Montauban-sur-l'Ouvèze	900 m	
Ruisseau de Cramy	Montguers	900 m	
Ruisseau de Gressaure	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	3 500 m	Aff Hte Ouv 2
Ruisseau de Montpasset	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	1 600 m	
Le Charuis	Mévouillon / La-Rochette-du-Buis / Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	11 300 m	Aff Hte Ouv 4
Riou de Sainte Euphémie	Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	2 000 m	Aff Hte Ouv 2
Ruisseau des Péchières	Buis-les-Baronnies	1 400 m	Aff Hte Ouv 3

<b>Contexte général</b>	<p>Localisés entre Montauban-sur-l'Ouvèze et Buis-les-Baronnies, ces huit affluents de l'Ouvèze présentent tous un profil torrentiel, plus ou moins actif, caractéristique de l'amont du bassin-versant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les trois premiers cours d'eau, accompagnés du ruisseau des Péchières, présentent des profils relativement similaires, dévoilant des pentes relativement fortes et des berges érodées pouvant être génératrice d'encombres. Ils semblent par ailleurs pouvoir émettre des laves torrentielles en cas d'épisodes pluvieux exceptionnels, phénomène dangereux au regard des enjeux en présence sur certain de ces cours d'eau, notamment le ruisseau de Crabaye qui a vu l'installation du hameau de la Combe sur son cône de déjection. Les écoulements sont faibles à nuls, de même que les potentiels piscicoles.</li> <li>- Les deux cours d'eau suivants (Gressaure et Montpasset) peuvent également être réunis. Localisés au sein de vallées moins encaissées et moins pentues sur leurs parties aval, ils traversent des zones agricoles et semblent beaucoup moins actifs. Le ruisseau de Gressaure, qui semble plus imposant que son voisin de l'Ouest, présente tout de même des signes d'érosion et d'enfoncement du lit.</li> <li>- Le Charuis, de par son linéaire plus important, présente un profil plus particulier, en présentant une pente plus élevée sur sa partie aval que sur sa partie amont. Cette particularité se voit très bien illustrée par l'occupation des sols où un vaste plateau agricole, recouvrant les communes de Mévouillon et de la Rochette du Buis, laisse place à une zone de gorges profondes et pentues puis à une vallée plus étroite. Du point de vue morphologique, le cours d'eau présente des signes d'incision plus ou moins flagrants mais un lit relativement fixé, notamment sur sa partie amont. De nombreuses zones d'érosion sont présentes et viennent parfois attaquer les terres agricoles. Les enjeux en présence sont peu nombreux, se cantonnant aux quelques maisons de la Rochette du Buis venant se positionner à proximité immédiate du cours d'eau.</li> </ul>
-------------------------	---

	<p>La qualité des eaux présente des premiers signes de dégradation dès la traversée du hameau de Gresse mais tend à s'améliorer par la suite. Le potentiel piscicole semble par ailleurs élevé sur ce cours d'eau aux écoulements permanents et conséquents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Riou de Sainte-Euphémie traverse le village de Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze, qui s'est positionné sur son cône de déjection et qui constitue ainsi l'enjeu majeur à protéger.</li> </ul> <p>La partie haute du bassin versant, occupée par une zone agricole, est séparée du village par une zone de gorges profondes et étroites. Bien qu'étant doté d'un profil en long comparable au ruisseau de Crabaye, les caractéristiques géologiques locales ne permettent pas aux berges du Riou de Sainte Euphémie de s'éroder et au lit de s'inciser profondément. Le risque d'apport d'encombres depuis l'amont du bassin versant semble plus faible minimisant ainsi les risques pour le village.</p> <p>Les écoulements sont faibles, et l'intérêt piscicole quasi-nul.</p>
<b>Ouvrages</b>	<p>Ravin de Pracaillon : 1 pont  Ruisseau de Crabaye : 1 pont – 3 seuils  Ruisseau de Cramy : 1 pont  Ruisseau de Gressaure : 4 ponts  Ruisseau de Montpasset : 1 pont  Le Charuis : 10 ouvrages de franchissement du cours d'eau (8 ponts et 2 passerelles) – 2 seuils  Riou de Sainte Euphémie : 4 ponts  Ruisseau des Péchières : 2 ponts</p>
<b><u>A retenir</u></b> Enjeux principaux du secteur	<p><b>Les enjeux en présence sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>la RD 65a pour le ravin de Pracaillon, que le cours d'eau vient érodé par endroit ;</b></li> <li>- <b>le hameau de la Combe pour le ruisseau de Crabaye, positionné sur le cône de déjection du cours d'eau et qui semble particulièrement vulnérable en cas de formation d'encombres au droit du pont de la RD 65 ;</b></li> <li>- <b>le pont de la RD 65 pour le ruisseau de Cramy, qui semble décalé par rapport à l'axe naturel d'écoulement du cours d'eau et qui témoigne peut être de la modification du profil en long du cours d'eau ;</b></li> <li>- <b>les quelques habitations isolés localisé à proximité du lit des ruisseaux de Gressaure et Montpasset, ainsi que du Charuis ;</b></li> <li>- <b>le village de Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze, positionné sur le cône de déjection du Riou de Sainte-Euphémie ;</b></li> <li>- <b>le pont de la RD 546 pour le ruisseau des Péchières, ainsi que les quelques habitations positionnées à l'amont immédiat de ce dernier.</b></li> </ul>

### La végétation des berges et du lit

De manière générale, la ripisylve de ces affluents de l'Ouvèze reflète une occupation agricole des sols marquée. En effet, dès que les contraintes topographiques se font moins importantes, le développement latéral des boisements s'en ressent.

Ainsi, les quelques zones où les boisements présentent un développement latéral conséquent se cantonnent ainsi aux vallées étroites et pentues où les espèces en présence sont plutôt forestières (pin et chêne blanc essentiellement, noisetier plus ponctuellement). On retrouve ce profil sur l'amont du ruisseau de Crabaye, une grande partie du ruisseau de Cramy ainsi que dans les gorges du Riou de Sainte-Euphémie et du Charuis. Quelques zones présentent toutefois une ripisylve intéressante, notamment sur l'aval du ruisseau de Gressaure et du Charuis, où les espèces en présence sont l'aulne, le frêne et la prêle, qui se sont toutefois installés à l'ombre de vieux peupliers d'Italie. Le saule, sous sa forme arbustive, est par ailleurs présent sur l'ensemble de ces cours d'eau, de même que l'aubépine et l'érable champêtre, par ailleurs particulièrement présents sur le Charuis.

A l'opposé de ses confrères, ce dernier voit sa ripisylve plus développée sur sa partie aval que sur sa partie amont. En effet, sur le secteur localisé entre la ferme des Chanaux et le village de la Rochette du Buis, le développement latéral du boisement ne dépasse que très rarement quelques mètres et constitue par ailleurs un véritable corridor végétal où le lit n'est parfois plus ensoleillé sur plusieurs centaines de mètres. On y note par ailleurs un nombre conséquent de rupture de la ripisylve.

Il est à noter la présence de quelques foyers de plantes indésirables au droit des axes routiers majeurs de la zone (Ailante et robinier). Quelques buddleias se sont installés dans le lit du Riou de Sainte-Euphémie dans la traversée du village. De plus, il convient de signaler le nombre important de peuplier d'Italie présents sur ces cours d'eau, dont les alignements constituent par endroit de véritable élément structurant le paysage en mettant en évidence le lit des rivières, dotées de boisement ripicole souvent trop discret

#### Contributions principales de la ripisylve

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
-	+/-	-	-	+/-

Majeure préservée ++	Majeure altérée +/-	Compromise C
Secondaire préservée +	Secondaire altérée -	Aucune contribution 0

**Orientations de gestion**

**Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention** (amont des cours d'eau)

**Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve** (Charuis)

**Contrôler et limiter la fermeture du cours d'eau** (Charuis)

**Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit** au droit des zones urbanisées

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit** en amont des zones urbanisées

**Gestion du bois mort sur berge** en amont des zones urbanisées

**Contrôler la production de bois** en amont des zones urbanisées

**Gestion des espèces indésirables**

## **LE DERBOUX ET LE RAVIN DU PAS**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Derboux et ravin du Pas</b>		
Longueur = <b>12 200 m (Derboux)</b> <b>2 700 m (Ravin du Pas)</b>	Brantes / Plaisians / Eygaliers / Buis-les-Baronnies	Der 1 et 2

<b>Contexte général</b>	<p>Le Derboux est un cours d'eau permanent qui s'écoule sur plus de 12 kilomètres avant de confluer avec l'Ouvèze sur sa rive gauche au sud du territoire communal de Buis-les-Baronnies.</p> <p>Le cours d'eau s'écoule de façon sinueuse au sein d'une vallée plus ouverte que celle de son voisin du nord (Menon) mais qui conserve toutefois un caractère sauvage et préservé. Les terres agricoles sont cependant plus nombreuses sur ce bassin versant.</p> <p>Les signes d'incision du cours d'eau sont moins nombreux et le cours d'eau s'écoule par endroit sur des strates marno-calcaires au pendage quasi-vertical. Quelques anses d'érosion sont toutefois présentes. Il convient par ailleurs de relever l'effondrement de la falaise à l'amont immédiat de la traversée d'Eygaliers.</p> <p>Le ravin du Pas, affluent rive droite du Derboux, conflue avec ce dernier au droit du pont de la RD 526. Il devient durant la saison estivale la source des eaux s'écoulant dans le lit du Derboux dont le débit augmente progressivement tout au long de son cours (sources, surverse de canal).</p> <p>De nombreux prélèvements destinés à l'irrigation des terres agricoles ont été relevés. La baignade se pratique au droit des campings situés sur l'aval du cours d'eau.</p> <p>La qualité des eaux semble bonne. L'intérêt piscicole apparaît fort, grâce à la permanence et l'importance des écoulements, et ce même durant la période estivale.</p>
<b>Ouvrages</b>	6 ponts (dont 2 passerelles) – 6 seuils
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Traversée du village d'Eygaliers</b></p> <p><b>Habitations isolées positionnées en bordure du cours d'eau</b></p> <p><b>Campings localisés sur l'aval du cours d'eau</b></p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

Derboux et ravin du Pas		
Longueur = <b>12 200 m (Derboux)</b> <b>2 700 m (Ravin du Pas)</b>	Brantes / Plaisians / Eygaliers / Buis-les-Baronnies	Der 1 et 2

**La végétation des berges et du lit**

Deux types de boisement ripicole peuvent se distinguer sur le Derboux, et sont plus fonction des écoulements observés que de l'occupation des sols.

Ainsi, sur l'amont du bassin versant et ce jusqu'à la confluence avec le ravin du Pas, les espèces dominantes sont essentiellement forestières, avec de nombreux chênes blancs accompagnés de quelques résineux. Les saules arbustifs sont également présents en grand nombre, en marge et au sein du lit qui se fait le témoin d'un dynamisme important (gros blocs). L'aubépine, le peuplier noir et le cornouiller viennent pour finir compléter le corridor végétal.

La ripisylve sur ce tronçon présente généralement une bonne extension latérale mais des densités faibles, ce qui reflète bien les contraintes naturelles importantes (manque d'eau, substrat fait de blocs et de galets) observées sur l'amont du cours d'eau.

Dès la confluence avec le ravin du Pas, et encore plus au droit du lieu dit « Aygue Astaud » où un canal d'irrigation surverse dans le lit du Derboux, la ripisylve se fait plus dense et présente de nouvelles espèces. L'aulne est sans conteste l'espèce dominante du Derboux. Le cours d'eau se dote ainsi d'un caractère plus frais où l'augmentation du débit, couplé à l'ombrage plus important des eaux, lui donne un attrait certain.

Les contraintes latérales se font toutefois plus nombreuses (nombreux vergers présents en marge du lit) et le couloir végétal se limite parfois à quelques mètres. La strate arbustive se fait quelquefois trop discrète, notamment au droit des campings situés sur l'aval. Le chêne blanc et le pin font également leur apparition lorsque le cours d'eau s'incise directement dans le versant de la montagne de Bluye (rive gauche).

Les espèces indésirables sont également présentes, avec quelques foyers d'ailante et de robinier relevés en marge du cours d'eau. Quelques peupliers d'Italie ponctuent par ailleurs le lit du Derboux.

Il conviendra toutefois de retenir l'intérêt écologique certain de ce cours d'eau.

Le ravin du Pas présente un boisement quasi-dépourvu de strate arbustive sur la zone étudiée. En effet, dès la traversée du Rocher du Pas, les boisements riverains se limitent aux frênes et chênes blanc, accompagnés de quelques cornouillers et de ronces. Quelques saules arbustifs sont toutefois présents à l'approche du Derboux.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+	+	+	0	++

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

## FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Derboux et ravin du Pas</b>		
Longueur = <b>12 200 m (Derboux)</b> <b>2 700 m (Ravin du Pas)</b>	Brantes / Plaisians / Eygaliers / Buis-les-Baronnies	Der 1 et 2

<b>Orientations de gestion</b>
<b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b> <b>Contrôler la production de bois</b> <b>Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve</b> au droit des zones dégradées <b>Réaliser un entretien sélectif en vue du renforcement de la ripisylve</b> <b>Gestion des espèces indésirables</b>



**LES AFFLUENTS DE LA PENNE ET DE  
PIERRELONGUE**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la Penne sur Ouvèze et Pierrelongue</b>	<i>Du ravin de Salomon au ravin des Ayguiers</i>
---	--

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Ravin de Salomon	Buis-les-Baronnies / La-Penne-sur-l'Ouvèze	650 m	<b>Aff P&amp;P</b>
Ravin des Aspirants	La-Penne-sur-l'Ouvèze	1 500 m	
Le Drayon	Pierrelongue	500 m	
Ravin de St Brice	Pierrelongue	500 m	
Ravin de Charillianne	Pierrelongue	400 m	
Ravin des Ayguiers	Pierrelongue	300 m	

<b>Contexte général</b>	<p>Cet ensemble d'affluents de l'Ouvèze constitue un réseau de cours d'eau qui draine le massif surplombant le cours d'eau sur sa rive droite au droit des communes de Pierrelongue et de La Penne sur l'Ouvèze. Seule les ravins des Aspirants et de St Brice présentaient un écoulement durant l'été 2010, avec un débit très faible qui se perdait en sous sol à l'approche de l'Ouvèze.</p> <p>Les pentes particulièrement élevées sur les têtes de bassin versant s'adouciennent rapidement sur l'aval. L'occupation des sols est essentiellement agricole mais les enjeux en présence restent toutefois nombreux avec la traversée du village de Pierrelongue (ravin de St Brice) et le passage à proximité de nombreuses zones d'habitat.</p> <p>Les profils généraux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ravin de Salomon présente une forte pente qui s'adoucit au droit du camping de la Gautière ou le cours sinue dans une zone très entretenue jusqu'à l'Ouvèze ;</li> <li>- Le ravin des Aspirants, après avoir traversé une zone de gorges profondes localisées en aval du pont de la RD 525, s'écoule au milieu de terres agricoles où quelques habitations sont présentes. Les berges sont abruptes et le cours d'eau présente une tendance à l'enfoncement qui perdure jusqu'à ce que la RD 525 longe le cours d'eau. Le cours d'eau suit ensuite un chenal quasi-rectiligne avant de traverser la RD 5 et se perdre dans les galets de l'Ouvèze ;</li> <li>- Les quatre affluents de Pierrelongue sont quatre petits cours d'eau à la dynamique quasi-nulle. L'occupation des sols est essentiellement agricole et les enjeux se limitent aux traversées de la RD 5 et du village de Pierrelongue (ravin de St Brice).</li> </ul> <p>Au regard des écoulements, l'intérêt piscicole semble nul sur l'ensemble de ces cours d'eau.</p>
-------------------------	--

FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la Penne sur Ouvèze et Pierrelongue</b>	<i>Du ravin de Salomon au ravin des Ayguiers</i>
---	--

<b>Ouvrages</b>	<p>Ravin de Salomon : 2 ponts</p> <p>Ravin des Aspirants : 2 ponts – 2 seuils / gués</p> <p>Le Drayon : 2 ponts</p> <p>Ravin de St Brice : 4 ponts – 2 seuils</p> <p>Ravin de Charillianne : 1 pont</p> <p>Ravin des Ayguiers : 1 pont</p>
<b><u>A retenir</u></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Les traversées de la RD 5</b></p> <p><b>La traversée du village de Pierrelongue (Ravin de St Brice)</b></p> <p><b>Le passage à proximité du camping de la Gautière (Ravin de Salomon) et du Camping des Castors (ravin des Ayguiers)</b></p> <p><b>Le passage à proximité des zones d'habitat isolé (Ravin des Aspirants – Ravin de Charillianne)</b></p>

**La végétation des berges et du lit**

Sur ces 6 affluents de l'Ouvéze, seul le ravin des Aspirants présente des boisements ripicoles d'intérêt qui sont toutefois dégradés par l'entretien trop poussé de la végétation.

En amont du pont de la RD 525, une belle ripisylve composée de saules et de frênes, accompagné dans le lit par la prêle et quelques massettes est présente. Elle laisse sa place à un boisement plus forestier lorsque le cours d'eau traverse la zone de gorge (chêne vert et buis) puis réapparaît par la suite, et est accompagnée de quelques peupliers noirs, aubépines et cornouillers sur les talus de berge, ainsi que par des noisetiers et chênes blancs en haut de berge.

L'entretien du cours d'eau se fait par la suite trop rigoureux et la strate arbustive disparaît totalement sur plusieurs centaines de mètres. La canne de Provence fait également son apparition.

La ripisylve gagne par la suite en qualité, avec une strate arbustive bien présente composée essentiellement de saules lorsque le cours d'eau longe la RD 525. Le développement latéral reste toutefois très faible et la densité de boisement s'en ressent.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la Penne sur Ouvèze et Pierrelongue</b>	<i>Du ravin de Salomon au ravin des Ayguiers</i>
---	--

Les faciès observés sur les cinq autres affluents se cantonnent quant à eux au fossé enherbé ou la ronce prolifère par endroit. Ainsi :

- Le torrent de Salomon, à l'exception de la partie amont ou la strate arboré (Chêne Blanc essentiellement) recouvre un sous bois constitué d'un mélange de cornouiller et de ronce, présente des berges dénuées de végétation.
- Le Drayon ne quitte quant à lui son profil de fossé enroncé qu'en amont du pont de la RD 5, sur sa rive gauche, ou quelques chênes blancs, aubépines et cornouillers viennent ombrager le cours d'eau. Quelques robiniers sont également présents.  
Le profil est le même sur l'amont du ravin de St Brice, qui perd toute sa végétation rivulaire dès l'approche du village de Pierrelongue. Seules subsistent quelques jeunes saules et frênes dans le lit.
- Les ravins de Charillianne et des Ayguiers, plus à l'écart de la zone urbanisée, retrouve un caractère plus naturel qui reste toutefois dominé par la ronce. Quelques frênes, cornouillers et pins viennent compléter la palette végétale. Un foyer d'ailante et de robinier est par ailleurs présent sur le ravin de Charillianne.

<b>Contributions principales de la ripisylve</b>				
<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
-	+/-	0	+/-	-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

<b>Orientations de gestion</b>
<p><b>Restauration profonde des boisements ripicoles</b></p> <p><b>Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)</b></p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b></p> <p><b>Contrôler la progression des érosions, sapements et sous-cavements</b></p> <p><b>Contrôler et limiter la fermeture des cours d'eau</b></p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>



**LE VALLAT DE GOURNIER**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Vallat de Gournier</b>		
Longueur = 5 800 m	Mérindol-les-Oliviers / Puyméras / Faucon	Gou

<b>Contexte général</b>	<p>Le Vallat de Gournier est un cours d'eau permanent long de près de 6 kilomètres qui conflue avec l'Ouvèze sur sa rive droite au droit du lieu dit « les Beaumettes », en face de la confluence Ouvèze / Toulourenc.</p> <p>Deux faciès peuvent se distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur l'amont, entre le pont de la RD 205 et jusqu'à 250 mètres en aval du pont de la RD 46, le cours d'eau constitue une véritable zone humide à l'intérêt écologique certain. Il s'écoule au sein d'une vallée encaissée et boisée que quelques cascades dont la hauteur peut dépasser les 5 mètres viennent interrompre. Ce secteur présente un caractère particulier unique sur le bassin versant de l'Ouvèze. L'écoulement des eaux est lent, le profil du cours d'eau semble stable, sauf sur l'aval où les signes d'érosion sont plus nombreux. Le castor semble particulièrement présent sur l'aval de ce secteur comme en témoignent les nombreux barrages.</li> <li>- Une fois le pont de la RD 46 dépassé, le faciès décrit ci-dessus perdure sur 250 mètres environ puis change radicalement. Les eaux se perdent progressivement sur cette ancienne terrasse alluviale de l'Ouvèze, le lit se fait moins large, moins sinueux et s'incise profondément au milieu des terres agricoles. Le cours d'eau ne retrouve son intérêt écologique qu'en aval du dernier ouvrage où ripisylves du Gournier et de l'Ouvèze se mélangent et présentent un état préservé.</li> </ul> <p>L'intérêt piscicole est fort malgré des eaux de qualité moyenne à mauvaise (trouble, parfois malodorante). Un sentier aménagé (actuellement interdit d'accès) suit par ailleurs le cours d'eau entre les ponts de la RD 205 et RD 46.</p>
<b>Ouvrages</b>	3 ponts et 4 traversées busées
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>Enjeux humains limités aux ouvrages de franchissement du cours d'eau et aux quelques terres agricoles menacées par l'érosion</b></p> <p><b>Surveiller et préserver l'amont du cours d'eau, où l'intérêt écologique est certain pour l'avifaune et la population de castor</b></p> <p><b>Restaurer la qualité des eaux du cours d'eau</b></p>

FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

Vallat de Gournier		
Longueur = 5 800 m	Mérindol-les-Oliviers / Puyméras / Faucon	Gou

**La végétation des berges et du lit**

La strate arborée prend une place dominante sur le tronçon amont dont les limites ont été fixées ci-avant. L'espèce principale est sans conteste le peuplier blanc, dont un très grand nombre de sujets occupent la vallée encaissée où sinue le cours d'eau. Les peupliers noirs et aulnes blancs les accompagnent. La strate arbustive se fait plus absente, représentée par quelques noisetiers et cornouillers ; les saules sont absents. Le sous-bois est essentiellement recouvert par la prêle et les ronces. Quelques chênes blancs sont par ailleurs présents en haut de berge.

Il convient de relever le vieillissement global du boisement, ainsi que le grand nombre d'arbres morts. Un nombre conséquent de grands sujets se retrouve par ailleurs enligné. Une végétation intéressante se développe également dans le lit du cours d'eau, avec de nombreux foyers de massettes.

Ce secteur présente ainsi une ripisylve intéressante bien que déséquilibrée en classe d'âge, avec des espèces à fortes valeur écologique. La quasi-absence de strate arbustive ne semble toutefois pas le fait d'un entretien trop poussé, mais plutôt du manque d'ensoleillement.

Sur le tronçon aval, entre les deux derniers ouvrages de franchissement du cours d'eau, la ripisylve subit une dégradation très marquée, liée à l'entretien trop sévère réalisé sur les berges. Ainsi, lorsque les berges ne sont pas nues ou recouvertes par les ronces, ce sont des alignements de canne de Provence qui constituent le corridor végétal du cours d'eau. Quelques chênes blancs et noisetiers se maintiennent toutefois sur le haut de berge.

En aval du dernier ouvrage, le cours d'eau s'inscrit dans la ripisylve de l'Ouvèze et retrouve ainsi un caractère naturel.

Quelques foyers de robiniers et d'ailante sont par ailleurs présents sur le cours d'eau, notamment au droit du pont de la RD 46.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
+ en amont C en aval	+ en amont C en aval	+ en amont C en aval	0	++ en amont C en aval

Majeure préservée ++	Majeure altérée +/-	Compromise C
Secondaire préservée +	Secondaire altérée -	Aucune contribution 0

## FICHES D'INTERVENTIONS PAR COURS D'EAU

<b>Vallat de Gournier</b>		
Longueur = 5 800 m	Mérindol-les-Oliviers / Puyméras / Faucon	Gou

<b>Orientations de gestion</b>
<p><b>Préserver le caractère naturel en favorisant la non-intervention</b> (amont du cours d'eau)</p> <p><b>Valorisation paysagère du cours d'eau</b></p> <p><b>Préserver les zones humides</b></p> <p><b>Restauration profonde des boisements ripicoles</b> (aval du cours d'eau)</p> <p><b>Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)</b></p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b> au droit des ouvrages de franchissement du cours d'eau</p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>



# LES AFFLUENTS DU TOULOURENC



FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents du Toulourenc</b>	<b><i>Du Riou d'Aurel à la Riaille de Brantes</i></b>
------------------------------------	---

Nom du cours d'eau	Commune(s)	Longueur étudiée	Planche n°
Riou d'Aurel	Aurel / Reilhanette / Montbrun-les-Bains	5 400 m	Aff Tou 1
Torrent du Maldaric	Savoillans	650 m	Aff Tou 2
Torrent du Bourboulet	Savoillans	1 050 m	
Riaille de Brantes	Brantes	1 150 m	

<b>Contexte général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les torrents du Maldaric, du Bourboulet ainsi que la Riaille de Brantes sont trois cours d'eau aux caractéristiques relativement similaires. Descendant des versants nord du Mont Ventoux pour deux d'entre eux et de la montagne de Geine pour le dernier, ils présentent un écoulement intermittent, au caractère torrentiel ainsi qu'un cône de déjection au droit de leur confluence avec le Toulourenc.</li> </ul> <p>La Riaille de Brantes est l'un des principaux cours d'eau contributeurs en matériaux du Toulourenc ou un déficit important a été relevé, de même que le torrent de Maldaric dans une moindre mesure.</p> <p>Ils présentent tout trois un enfoncement général de leur lit qui pourra provoquer à terme la déstabilisation des boisements riverains et l'apport d'encombres.</p> <p>La Riaille de Brantes a la particularité de voir une zone de gorge se présenter au centre du linéaire étudié. Le lit mineur passe ainsi d'une cinquantaine de mètres de large en amont à moins d'un mètre pour s'élargir ensuite progressivement jusqu'à sa confluence avec le Toulourenc, ce qui permet de réduire les apports d'embâcles volumineux depuis l'amont des gorges.</p> <p>Le torrent du Bourboulet a quant à lui vu un hameau s'installer sur son cône de déjection. Il conviendra donc d'adopter un entretien de la végétation spécifique.</p> <p>Les enjeux sur les deux autres cours d'eau se cantonnent quant à eux aux quelques ouvrages hydrauliques présents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Riou d'Aurel présente un faciès différent ou gorges, vallées étroites et zones agricoles alternent sur l'intégralité du linéaire étudié. Les enjeux situés à proximité du cours d'eau sont peu nombreux, constitués de quelques habitats isolés.</li> </ul> <p>Ce cours d'eau semble très peu actif. Ses berges ne sont généralement pas érodées hormis sur ses 400 derniers mètres. De nombreux bois mort sont présents dans et à proximité du lit mineur.</p> <p>Enfin, il est à noter la présence de quelques zones humides d'intérêt localisées en marge du cours d'eau bien que celui-ci ne présente pas d'écoulement permanent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Du fait de l'intermittence des écoulements, l'intérêt piscicole semble nul à très faible sur ces quatre cours d'eau. De même, aucun usage particulier n'est recensé.</li> </ul>
-------------------------	---

Les affluents du Toulourenc	Du Riou d'Aurel à la Riaille de Brantes
<b>Ouvrages</b>	Riou d'Aurel : 3 ponts - 11 passages busés – 1 seuil Torrent du Maldaric : 1 pont Torrent du Bourboulet : 3 ponts - 1 gué – 2 seuils Riaille de Brantes : 1 pont – 1 gué
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux sur ces cours d'eau</b>	<p><b>Sur le torrent du Maldaric et la Riaille de Brantes, l'enjeu principal est le maintien des capacités de transport de matériaux de façon à pallier au déficit important constaté sur le Toulourenc.</b></p> <p><b>Sur le torrent du Bourboulet, la protection du hameau de la Gendronne positionné sur le cône de déjection du torrent constitue l'enjeu majeur.</b></p> <p><b>Enfin, sur le Riou d'Aurel, il conviendra de protéger les quelques zones d'habitation vulnérables ainsi que les abords de la nouvelle station d'épuration du hameau des Crottes.</b></p>

### La végétation des berges et du lit

- Le torrent de Maldaric et la Riaille de Brantes, du fait de leurs caractéristiques similaires, présentent des boisements rivulaires comparables en densité, largeur et qualité d'espèces.

Les boisements sont majoritairement composés d'espèces forestières (pin sylvestre et chêne blanc) sur les parties amont.

Lorsque le lit mineur se rétrécit (zone de gorge sur la Riaille de Brantes et partie aval canalisé sur le torrent de Maldaric), la ripisylve gagne en qualité avec des boisements composés d'érables champêtres, d'aubépines et de cornouillers sanguins, accompagnés de saules arbustifs sur les secteurs plus ensoleillés, mais reste toutefois petite en largeur et densité. Sur la Riaille de Brantes, le lit mineur large et actif est occupé ponctuellement par de jeunes peupliers noirs et saules arbustifs.

Il est à noter la présence d'un foyer de robinier faux-acacia au droit du pont des Gravières (Riaille de Brantes).

- Le torrent du Bourboulet présente un faciès similaire, avec une part de résineux en deçà de celle observée sur les deux cours d'eau décrit ci-dessus, mais avec une largeur et densité plus conséquente. Le genêt fait par ailleurs son apparition sur ce versant plus ensoleillé.

Dans la traversée du hameau de la Gendronne, la ripisylve est plus absente, contraintes par la proximité des habitations et aménagements de berges en place.

- La ripisylve du Riou d'Aurel voit sa largeur varier de nombreuses fois sur le linéaire étudié. En effet, bien que présentant des espèces à fort intérêt (dominance de frênes, notamment à l'amont, cornouillers sanguins, aubépines, saules, chênes blancs), les faibles largeurs et densité observées par endroit viennent dégrader la qualité générale des boisements.

Ainsi, en zone agricole, on observe une ripisylve large de quelques mètres, voir même parfois absente alors qu'elle peut s'avérer particulièrement intéressante et mature par endroit (vallée étroite, pied de versant inoccupé) ou elle constitue une forêt galerie dense et ininterrompue.

On note également la présence de quelques vieux peupliers d'Italie au droit du hameau des Crottes.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents du Toulourenc</b>	<i><b>Du Riou d'Aurel à la Riaille de Brantes</b></i>
------------------------------------	---

<b>Contributions principales de la ripisylve</b>				
<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
<b>+</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+/-</b>

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

<b>Orientations de gestion</b>
<p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b> en amont des zones à enjeux</p> <p><b>Gestion du bois mort sur berge</b> en amont des zones à enjeux</p> <p><b>Contrôler la production de bois</b> en amont des zones à enjeux</p> <p><b>Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit</b> au droit des hameaux traversés</p> <p><b>Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)</b></p> <p><b>Préserver les zones humides</b> (Riou d'Aurel)</p> <p><b>Faciliter la libre mobilisation des matériaux</b> (Riaille de Brantes)</p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>



## **LES AFFLUENTS D'ENTRECHAUX**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

**Les affluents d'Entrechaux**

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Vallat de la Buisnière – Bon Crouzet	Faucon / Entrechaux	4 000 m	<b>Aff Entr</b>
Riaille d'Entrechaux	Malaucène / Entrechaux	5 000 m	
Combe Joubert	Entrechaux	1 000 m	
Vallat du Puy		1 100 m	

<b>Contexte général</b>	<p>Cet ensemble de cours d'eau constitue un groupement de petits affluents de l'Ouvèze qui conflue avec cette dernière au droit de la commune d'Entrechaux.</p> <p>Il convient de distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vallat de la Buisnière, affluent rive droite de l'Ouvèze au régime intermittent, au caractère plutôt forestier et sauvage. Le cours d'eau s'écoule depuis la commune de Faucon ou il traverse successivement des terres viticoles, des vergers et des zones forestières. Il débouche ensuite dans la vallée de l'Ouvèze et passe au droit du camping du Bon Crouzet.</li> <li>- L'amont de la Riaille d'Entrechaux, depuis la traversée de la RD 13, accompagné de ses deux affluents (Combe Joubert et Vallat du Puy) qui constituent un réseau drainant les terres agricoles de l'Est d'Entrechaux. L'occupation des sols est très majoritairement agricole, on distingue toutefois quelques secteurs plus sauvages et forestiers (tête de bassin versant, passage à proximité de la RD 13 pour le Vallat du Puy). Les enjeux en présence sont peu nombreux, se limitant à quelques habitations positionnées à proximité de ces cours d'eau. Il convient par ailleurs de noter que le Vallat du Puy est entièrement busé sur quelques dizaines de mètres en amont de sa confluence avec la Combe Joubert.</li> <li>- L'aval de la Riaille d'Entrechaux, où le cours d'eau s'écoule via une vallée relativement encaissée avant de confluer avec l'Ouvèze sur sa rive gauche après avoir traversée le hameau de Reysas. Le caractère est ici plus sauvage, les écoulements sont permanents et quelques formations de tufs se présentent sur l'aval du cours d'eau.</li> </ul> <p>L'intérêt piscicole de ces cours d'eau semble se limiter aux zones de confluence avec l'Ouvèze, de nombreux poissons ont notamment été observés sur l'aval du vallat de la Buisnière depuis le pont n°3. La qualité des eaux paraît bonne. Aucun usage notable de ces cours d'eau n'a par ailleurs été recensé.</p>
<b>Ouvrages</b>	<p>Vallat de la Buisnière – Bon Crouzet : 3 ponts</p> <p>Riaille d'Entrechaux : 6 ponts – 1 seuil</p> <p>Combe Joubert : 2 traversées busées</p> <p>Vallat du Puy : 1 pont – 3 traversées busées</p>

**Les affluents d'Entrechaux**

<p><b><i>A retenir</i></b>  <b>Enjeux principaux du secteur</b></p>	<p><b>Les zones de confluence avec l'Ouvèze ou de nombreuses enjeux sont présents (habitations, camping du Bon Cruzet)</b></p> <p><b>Les quelques habitations isolées positionnées en bordure des cours d'eau</b></p>
---	---

**La végétation des berges et du lit**

Les boisements riverains du vallat de la Buissière sont en grande majorité composés d'espèces forestières. Le pin est particulièrement présent sur le haut du bassin versant, dont l'exposition sud et le substrat calcaire lui confèrent un caractère aride avéré. Ils sont accompagnés de chênes blancs et genêts. Quelques peupliers noirs et blancs, saules, et aubépines les accompagnent.

Il convient de noter les quelques zones de roselières présentes au droit des ponts traversées par le cours d'eau. La ripisylve subit également quelques dégradations en aval du pont n°2 (présence d'un centre équestre) ainsi que sur l'aval du cours d'eau (zone jardinée en amont du pont n°3).

Sur la Riaille d'Entrechaux et ses affluents, il convient de distinguer deux tronçons séparés par le pont de la RD 13 :

- en amont, les nombreuses terres agricoles ne laissent que peu de place au développement de la ripisylve des cours d'eau qui se limite très souvent au fossé enronçé. Quelques vieux chênes blancs et noisetiers se présentent sur le haut de berge, accompagnés parfois de jeunes peupliers noirs ou blancs. Il convient de noter les foyers de bambou et de canne de Provence présent en grand nombre sur le secteur.
- en aval, la Riaille retrouve un caractère plus préservé et traverse une zone boisée où le cours d'eau s'incise au sein d'une vallée profonde et large de quelques mètres. Le cours d'eau devient ainsi quasiment inaccessible sur quelques centaines de mètres. Les espèces en présence sont le noisetier et le cornouiller, accompagné de chêne blanc sur les hautes berges. La ronce est également omniprésente.

Dans la traversée du hameau des Reyssases, le sous bois disparaît et le cours d'eau suit un chenal rectiligne jusqu'à l'Ouvèze, ombragé sur sa rive gauche par un bosquet constitué de noisetiers et de peupliers blancs.

**Contributions principales de la ripisylve**

Paysagère	Stabilité des rives	Thermorégulation	Régulation des écoulements	Ecologique
- (RG)	+/- (RG)	- (RG)	- (RG)	- (RG)
+ (RD)	+ (RD)	+ (RD)	+ (RD)	+/- (RD)

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

**Les affluents d'Entrechaux**

**Orientations de gestion**

**Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)**

**Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve**

**Contrôler et limiter la fermeture du cours d'eau**

**Gestion sélective des encombres présents dans le lit**

**Gestion des espèces indésirables**



**LES AFFLUENTS DE LA PLAINE  
AGRICOLE DE L'OUVÈZE**



FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la plaine agricole de l'Ouvèze</b>	<i>De Vaison-la-Romaine à Vacqueyras</i>
--	--

Nom du cours d'eau	Communes	Longueur	Planche n°
Ravin du Barsan	Vaison-la-Romaine	3 300 m	Aff BPO 1
Ravin de la Tulisse		2 200 m	
Vallat des Saules	Roaix	1 000 m	
Rieu de Rasteau	Rasteau	5 500 m	Aff BPO 2
Le Trignon	Sablet / Gigondas	6 000 m	Aff BPO 3
La Limade	Gigondas / Vacqueyras	5 200 m	Aff BPO 4

<b>Contexte général</b>	<p>Ce groupement d'affluent constitue un réseau de cours d'eau aux caractéristiques similaires, qui s'écoule au sein de la vaste plaine qui borde l'Ouvèze sur sa partie aval. L'occupation des sols y est très majoritairement agricole.</p> <p>Le comblement progressif des lits majeurs, effectué au cours du 20<sup>ème</sup> siècle afin d'étendre les terres agricoles riveraines, a entraîné une très forte dégradation des milieux (incision sévère, boisement étroit,...). Les quelques secteurs encore préservés se limite ainsi aux têtes de versant, à la topographie plus contraignante, et aux zones de confluence avec l'Ouvèze. L'intérêt écologique de ces cours d'eau semble ainsi très faible.</p> <p>Les enjeux humains sont peu nombreux et localisés. Il convient toutefois de distinguer l'aval du Vallat des Saules, avec la traversée d'un lotissement et d'une zone plus densément urbanisée.</p>
<b>Ouvrages</b>	<p>Ravin du Barsan : 8 ponts – 1 seuil</p> <p>Ravin de la Tulisse : 3 ponts</p> <p>Vallat des Saules : 5 ponts</p> <p>Rieu de Rasteau : 7 ponts</p> <p>Le Trignon : 4 ponts – 1 seuil</p> <p>La Limade : 8 ponts</p>
<b><i>A retenir</i></b> <b>Enjeux principaux du secteur</b>	<p><b>La traversée de Roaix (Vallat des Saules)</b></p> <p><b>Enjeux humains ponctuels positionnés en marge des cours d'eau</b></p>

### La végétation des berges et du lit

Comme dit ci-avant, la forte pression agricole exercée sur ces cours d'eau a entraîné au cours du dernier siècle une très grande dégradation des milieux. Les boisements ripicoles sur ce groupement d'affluent sont ainsi généralement étroit et peu dense.

Sur le ravin de Barsan, de vieux chênes blancs, ponctuant par endroit les berges perchées du cours d'eau, constituent les derniers témoins d'une époque où le couvert forestier était plus important. Le sous bois présente quelques noisetiers, sureaux et aubépines, mais reste toutefois dominé par la ronce. Quelques peupliers blancs et saules arbustifs viennent par ailleurs compléter la palette des espèces végétales en présence. Quelques zones envahies par les phragmites sont également présentes sur le cours d'eau.

Deux tronçons peuvent se distinguer sur le ravin de la Tulisse. En amont de la confluence avec le vallon de la Combe, le ravin de la Tulisse ne constitue qu'un fond enherbé bordé de quelques bosquets. En aval, il retrouve un profil plus naturel avec un lit majeur large d'une quinzaine de mètres, où peupliers blancs, saules, platanes, aubépines, cornouillers, noisetiers et chênes blancs se développent. Il convient de noter l'enlèvement des vieux sujets par ailleurs nombreux sur ce secteur. Une fois le pont de la RD 975 dépassé, le cours d'eau pénètre dans la ripisylve de l'Ouvèze et retrouve ainsi des boisements ripicoles d'intérêt.

Sur le vallon des Saules, la pression urbaine succède à la pression agricole sur la seconde moitié du cours d'eau. Les nombreux aménagements de berge ont fortement dégradé le milieu. Quelques noisetiers, peupliers noirs et saules arbustifs bordent très ponctuellement le cours d'eau. Il convient de noter la zone humide présente au droit de la confluence avec l'Ouvèze où de nombreux plants de massettes ont pris place.

Le Rieu de Rasteau, bien que plus long et plus large (notamment en aval du pont de la RD 975), subit les mêmes dégradations. Seul les premiers 1500 mètres présentent une ripisylve préservée, composée d'espèces à bonne valeur écologique (chêne blanc, peuplier blanc). Le cours d'eau ne présentera par la suite que des boisements dégradés ou absents, où peupliers noirs et blancs, saules, genêts, chênes blancs et aubépines viennent par endroit border le cours d'eau.

Le Trignon et la Limade présente quant à eux des boisements similaires. Fortement dégradée, la ripisylve, lorsqu'elle est présente, ne présente trop souvent qu'une strate arborée vieillissante en mauvais état. Les espèces présentes sont le chêne blanc, le peuplier blanc et le peuplier noir (quelques pins également uniquement sur le Trignon). Quelques frênes et érables les accompagnent par endroit. Il convient de noter l'encassement relativement important (plus de 10 mètres) de ces deux cours d'eau, au droit du village de Gigondas (Limade), et aux environs du pont de la RD 7 (Trignon), lié à la nature géologique peu résistante (sableuses) des sols. Cet encassement a par ailleurs pour effet de redonner un caractère plus naturel et préservé à ces deux affluents de l'Ouvèze.

Pour finir, il convient de signaler l'importante augmentation du nombre de foyers d'espèces indésirables sur ce groupement d'affluent. La Canne de Provence se fait omniprésente sur ces cours d'eau et banalise parfois le milieu sur de long linéaire. L'ailante, le robinier, le bambou, l'herbe de la pampa ainsi que quelques peupliers d'Italie ont par ailleurs été recensés.

FICHES D'INTERVENTIONS PAR GROUPEMENT DE COURS D'EAU

<b>Les affluents de la plaine agricole de l'Ouvèze</b>	<i>De Vaison-la-Romaine à Vacqueyras</i>
--	--

<b>Contributions principales de la ripisylve</b>				
<b>Paysagère</b>	<b>Stabilité des rives</b>	<b>Thermorégulation</b>	<b>Régulation des écoulements</b>	<b>Ecologique</b>
-	+/-	-	-	-

<b>Majeure préservée ++</b>	<b>Majeure altérée +/-</b>	<b>Compromise C</b>
<b>Secondaire préservée +</b>	<b>Secondaire altérée -</b>	<b>Aucune contribution 0</b>

<b>Orientations de gestion</b>
<p><b>Restauration profonde des boisements ripicoles</b></p> <p><b>Sensibiliser les riverains sur leurs pratiques et conséquences (incision, instabilité de berges,...)</b></p> <p><b>Enlèvement systématique des encombre présents dans le lit</b> (Vallat des Saules)</p> <p><b>Gestion sélective des encombres présents dans le lit</b></p> <p><b>Contrôler et limiter la fermeture des cours d'eau</b></p> <p><b>Gestion des espèces indésirables</b></p>







**Assistance Technique :**



**Avec le soutien financier de :**



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



LE DÉPARTEMENT

---

**Octobre 2011**